

Façonner une diplomatie féministe

Lignes directrices du ministère
fédéral des Affaires étrangères



Ministère fédéral
des Affaires étrangères

« Tant que les femmes ne sont pas en sécurité, personne ne l'est. » Je tiens ces mots d'une Ukrainienne, début 2022, alors que nous nous tenions à proximité de la ligne de contact. C'était avant le 24 février 2022, avant que la Russie ne lance une guerre d'agression brutale contre l'Ukraine. Si cette phrase me reste si précisément en mémoire, c'est peut-être parce qu'elle prédisait de manière troublante ce qui attendait les femmes et les hommes d'Ukraine. La phrase de cette femme m'accompagne depuis lors, dans mes voyages à travers le monde, tel un appel. Un appel qui nous guide lorsque nous luttons avec les valeureuses femmes d'Ukraine contre l'impunité et pour la fin de la violence en Ukraine. Lorsque nous soutenons les personnes ayant survécu aux actes brutaux de violence sexuelle qu'ont déchaînés les Russes sur le sol ukrainien.

Jina, jeune Iranienne, avait 22 ans lorsqu'elle a été tuée parce qu'elle ne portait pas son foulard conformément aux règles. Abolfazl avait 17 ans lorsqu'il a séché les cours pour défendre les droits des femmes dans la rue ; il l'a payé de sa vie. Mino, elle, avait 62 ans. Sa fille l'a pleurée sur sa tombe, cheveux rasés, tête nue. Les femmes et les hommes vaillants d'Iran réclament l'évidence : le droit à une vie libre et digne pour chacun et chacune dans leur pays.

Ces personnes, ces destins témoignent de tout l'enjeu d'une diplomatie féministe : les droits des femmes sont un indicateur de l'état de nos sociétés. Lorsque tous et toutes ont les mêmes chances et les mêmes droits de prendre part à la vie sociale, c'est un gain pour chacun et chacune. Les sociétés dans lesquelles l'égalité est réalisée ou du moins recherchée sont plus pacifiques, plus justes, plus durables et plus prospères que celles qui excluent les femmes et d'autres de la participation au corps social. Partout où les femmes, où les personnes marginalisées sont victimes d'oppression, d'abus ou de meurtres, c'est l'ensemble de la population qui souffre. Et bien souvent, la répression à l'intérieur d'un pays est un signe annonciateur d'agressions extérieures, comme le montre l'exemple russe.

Nous poursuivons une diplomatie féministe parce que nous n'avons pas d'autre choix. Parce que les hommes et les femmes ne jouissent toujours pas des mêmes droits dans le monde. Parce que les femmes, mais aussi les enfants et les personnes âgées sont particulièrement vulnérables en période de conflit. Au cours de mes voyages, j'ai très souvent entendu une phrase dont j'espérais qu'elle appartenait depuis longtemps au passé : « Les viols font partie de la guerre, c'est comme ça. » Une action extérieure féministe consiste à s'y opposer, à proclamer que les viols sont des crimes de guerre. Et que leurs auteurs doivent être tenus responsables de leurs actes.

Une diplomatie féministe consiste à prendre conscience des vulnérabilités particulières, mais aussi à s'y atteler, notamment dans nos appels à projets et dans notre aide humanitaire. Une politique étrangère féministe vise ainsi l'égalité pour les femmes et les filles dans le monde entier. Elle se saisit des besoins spécifiques des groupes marginalisés. Elle veut faire en sorte que toutes les personnes jouissent des mêmes droits. Elle veut garantir que tous et toutes soient représentés équitablement dans tous les domaines de la vie. Elle veut ouvrir la voie pour qu'ils et elles aient un accès égal aux ressources. Elle veut s'appuyer sur des femmes agents du changement et leaders pour faire avancer les sociétés et renforcer la démocratie. Elle aspire aux mêmes progrès pour tous et toutes.

L'égalité d'accès à la participation change les choses : j'en ai fait l'expérience concrète dans bon nombre de sessions de négociations au cours des derniers mois. Ainsi l'an dernier, lors de nos négociations sur le concept stratégique de l'OTAN, un groupe interrégional de ministres des Affaires étrangères engagées

s'est concerté sans relâche pour prioriser notamment la sécurité humaine. Durant la COP27, la conférence sur le changement climatique de Charm el-Cheikh, ce sont les ministres européennes de l'Environnement qui, avec notre représentante spéciale pour la politique climatique internationale Jennifer Morgan, ont soutenu les positions de négociation de l'UE de manière transparente et objective, ont donné de l'élan et permis des avancées.

Que les femmes soient à égalité de droits pour décider de leur avenir devrait être évident en 2023. Il faut déplorer que ce soit encore loin d'être le cas. Même dans notre pays où, à titre d'exemple, seuls 35 % des membres du Bundestag allemand sont des femmes.

La diplomatie féministe n'est pas une politique étrangère pour les femmes, mais pour tous les membres d'une société. Elle inclut, elle n'exclut pas. Elle tient compte du fait qu'une discrimination n'est jamais unidimensionnelle. C'est pourquoi elle défend tous ceux et toutes celles qui sont refoulé-es en marge de la société pour des raisons tenant à l'identité sexuelle, à l'origine, à la religion, à l'âge, au handicap, à l'orientation sexuelle ou autres. Munie de cette boussole, l'action extérieure féministe vise des structures de pouvoirs aux racines historiques profondes pour les battre en brèche. Dans cet esprit, nous nous livrons à une réflexion critique sur notre propre histoire, faisons face à notre responsabilité historique y compris pour notre passé colonial et sommes disposé-es à apprendre des autres.

Nous voulons tisser ces idées tel un fil rouge de notre réflexion diplomatique. Notre engagement en faveur d'une diplomatie féministe, nous l'avons scellé dans notre contrat de coalition. Il fait partie intégrante de notre politique étrangère guidée par des valeurs. Dans une vision globale de la sécurité, nous souhaitons qu'elle s'exprime dans notre stratégie de sécurité nationale. Ces lignes directrices sont en outre en lien étroit avec la stratégie pour une politique de développement féministe élaborée par le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement.

Les lignes directrices pour une diplomatie féministe que nous présentons ici ne constituent pas une potion magique qui fera tomber les changements du ciel. Tout l'enjeu consiste pour nous à mettre cette diplomatie féministe en pratique : avec des principes clairs mais aussi le pragmatisme nécessaire afin que notre politique touche les personnes concernées. C'est donc d'abord dans notre travail quotidien que nous façonnons notre diplomatie féministe. Dans des projets et des initiatives que nous mettons en œuvre dans de nombreuses régions du monde, par exemple, que ce soit dans des projets d'approvisionnement en eau au Niger ou durant la négociation de textes fondamentaux des Nations Unies à New York. Dans mes entretiens aussi, la diplomatie féministe est au programme. Dans mes voyages officiels, je remarque que notre manière de nous présenter à l'étranger joue elle aussi un rôle. Lorsque notre délégation se présente avec au moins autant de femmes que d'hommes, elle fait automatiquement office de miroir et amène souvent nos interlocuteurs à justifier d'eux-mêmes pourquoi ce n'est pas le cas de leur côté.

Ces lignes directrices, que nous formulons pour la première fois, s'intégreront de manière transversale à l'action du ministère fédéral des Affaires étrangères, pour notre politique étrangère individuelle comme au sein de l'Union européenne et des enceintes internationales.

Nous voulons aussi qu'elles imprègnent notre fonctionnement interne et nous aident à créer un « réflexe féministe ».

Ce n'est qu'un début. Bien des choses sont encore en mutation ou à l'état embryonnaire. Pour mettre en œuvre notre diplomatie féministe, nous élaborerons de nouvelles méthodes de travail et de nouvelles structures. Adopter une approche intégrée (aussi appelée « mainstreaming ») sera primordial. Ce sera le rôle d'une ambassadrice du ministère fédéral des Affaires étrangères chargée de la diplomatie féministe. Nous mettrons tout en œuvre pour donner un visage plus féminin à notre service diplomatique et consulaire et pour augmenter la proportion de femmes aux postes de direction. Et nous avons d'ores et déjà accompli de premières avancées sur ce plan. Nous mettrons également nos moyens financiers au service de la diplomatie féministe de manière plus systématique. Notre objectif est que, d'ici la fin de la législature, une perspective de genre soit intégrée au processus budgétaire pour l'ensemble des financements de projets et qu'elle soit étendue progressivement à l'ensemble du budget. Concrètement, d'ici 2025, 85 % des ressources allouées aux projets devront respecter une budgétisation sensible au genre et 8 % devront être porteuses de transformation, selon les critères de l'OCDE.

Ces lignes directrices résultent d'un intense processus de dialogue. Plus d'une centaine d'ateliers et de discussions ont été organisés depuis mars 2022 avec des expert-es du Bundestag et de l'administration, des laboratoires d'idées et de la société civile : ils ont suscité des impulsions précieuses. Je remercie ici chaleureusement les nombreux et nombreuses collègues de l'ensemble des carrières du ministère qui y ont pris part avec une grande générosité à Berlin et dans les missions diplomatiques ou consulaires.

Nous faisons le choix d'une diplomatie féministe parce qu'elle correspond à nos valeurs et qu'elle est dans l'intérêt de notre pays. Nous le faisons aussi pour les nombreuses femmes engagées qui luttent partout dans le monde pour l'égalité entre les hommes et les femmes et pour l'autonomisation, pour la justice et la paix. Ce n'est que lorsque les femmes et les groupes marginalisés seront en sécurité que tout le monde le sera.



Ministre fédérale des Affaires étrangères

Sommaire

<i>Objectifs de la diplomatie féministe</i>	6
<i>Vue d'ensemble des lignes directrices de la diplomatie féministe</i>	11
<i>Lignes directrices de notre action extérieure</i>	14
<i>Lignes directrices du fonctionnement de notre service diplomatique et consulaire</i>	35
<i>Instruments de la diplomatie féministe</i>	43
<i>Faits et chiffres : les femmes au ministère fédéral des Affaires étrangères</i>	49

Objectifs de la diplomatie féministe

La diplomatie féministe est fondée sur la conviction que tous les êtres humains bénéficient des mêmes droits et méritent les mêmes libertés et les mêmes possibilités. C'est un enjeu de justice fondamentale. La diplomatie féministe s'appuie aussi sur l'expérience que les sociétés sont plus pacifiques et prospères lorsque tous et toutes peuvent prendre part à la vie politique, sociale et économique.

La diplomatie féministe vise l'égalité des sexes dans le monde entier. Ses progrès doivent être tangibles et mesurables. Elle veut garantir l'égalité de représentation de tous les êtres humains dans tous les domaines de la vie. Elle veut assurer l'égalité d'accès aux ressources.

Il s'agit de désigner les structures de pouvoirs aux racines historiques par leur nom, d'en venir à bout et de promouvoir ainsi l'autonomisation juste et l'égalité de tous les individus dans le monde entier. À cet effet, nous adoptons une approche transformatrice et intersectionnelle. Nous poursuivons donc en politique étrangère ce que nous qualifions d'approche intégrée de la perspective de genre en matière de politique intérieure.

Nous savons que la paix et la sécurité sont plus durables si les processus politiques de décision en matière de sécurité sont organisés de manière inclusive. La plus forte participation des femmes amène une sécurité plus grande.

Il en va de même pour le développement économique. Les économistes estiment que l'égalité de participation des femmes au marché du travail mondial engendrerait à elle seule une croissance qui pourrait atteindre jusqu'à 26 % en seulement trois ans. Les grands défis de notre époque, du changement climatique aux objectifs de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, ne pourront être surmontés que si tous les individus peuvent y contribuer.

C'est pourquoi nous nous engageons dans le monde entier pour mettre fin aux discriminations et que nous œuvrons à une participation sociétale, économique et politique égalitaire. Nous avons résolu d'en faire un curseur de notre action tant dans nos relations bilatérales avec d'autres États qu'au niveau de l'Union européenne et des organisations internationales.

Promouvoir la diversité est l'un des objectifs de la diplomatie féministe. Elle considère la diversité comme un enrichissement, un facteur de paix stable, de développement social et de durabilité économique et écologique. En toute logique, elle défend donc les groupes marginalisés. La diplomatie féministe est au service de tous et toutes, y compris des personnes marginalisées en raison de facteurs d'exclusion qui bien souvent se cumulent : leur identité sexuelle, leur origine, leur religion, leur handicap, leur orientation sexuelle ou d'autres caractéristiques.

Plus que par le passé, la diplomatie féministe place toutes ces réflexions au centre de notre action extérieure. Cette approche concerne tous les champs d'action du ministère fédéral des Affaires étrangères, de la politique de paix et de sécurité à la diplomatie culturelle et sociétale en passant par l'aide humanitaire, les droits humains, l'engagement en situation crise, la diplomatie climatique et la politique économique extérieure.

Objectifs de la diplomatie féministe

Droits

Nous nous engageons pour le respect et la promotion des droits des femmes et des filles dans le monde entier. Dans de nombreux pays, le cadre juridique présente des lacunes alors que 189 États ont ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et sont donc tenus de promouvoir l'égalité de traitement en fait et en droit. 86 États empêchent par exemple les femmes d'exercer certains métiers. 46 États n'ont aucune loi protégeant les femmes des harcèlements sexuels sur leur lieu de travail. 42 États ne prévoient aucune protection légale contre le licenciement des femmes enceintes. Selon une étude d'ONU Femmes, 600 millions de femmes vivent dans des pays qui ne prévoient pas de sanction pénale pour les violences domestiques. En Allemagne aussi, il y a encore des efforts à faire, par exemple pour garantir le droit des femmes et des groupes vulnérables d'être protégés des violences.

Représentation

Nous défendons l'égalité de participation des femmes dans tous les domaines de la société et renforçons la représentation des femmes et des groupes marginalisés en politique étrangère. Pratiquement partout, les femmes et les groupes marginalisés sont sous-représentés dans les processus de décisions aux niveaux politique, économique et sociétal. C'est un état de fait dans le monde entier, y compris en Allemagne : le Bundestag (chambre basse du parlement) affiche par exemple une proportion de femmes de 35 %, ce qui place l'Allemagne au 44e rang mondial. Le premier rang est occupé par le Rwanda, avec 61 % de femmes au parlement. Le ministère fédéral des Affaires étrangères a également du retard à rattraper en la matière, même si la représentation des femmes y connaît une augmentation continue. Seules 27 % des représentations allemandes à l'étranger sont actuellement dirigées par des femmes.

Ressources

Nous nous engageons pour que les femmes et les groupes marginalisés jouissent d'une égalité d'accès aux ressources, qu'elles soient financières, humaines, naturelles ou encore immatérielles, comme l'éducation et les réseaux. Le manque d'accès est l'une des causes majeures de pauvreté et de marginalisation. Dans de nombreux pays, les femmes et les groupes marginalisés n'ont par exemple pas le même accès au marché du travail. Tout budget, tout soutien aux échanges extérieurs, tout paquet climatique a des effets sexospécifiques. Nous voulons tenir compte de ces effets en introduisant pour la première fois une budgétisation sensible au genre au ministère fédéral des Affaires étrangères. L'objectif est d'appliquer cette budgétisation sensible au genre à toutes les subventions de projets du ministère d'ici la fin de la législature et d'étendre progressivement ce dispositif à l'ensemble du budget du ministère. Notre objectif est que d'ici 2025, 85 % des ressources allouées aux projets respectent une budgétisation sensible au genre (selon les catégories du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, inspiré des critères allemands GG1) et que 8 % d'entre elles soient porteuses de transformation en matière de genre (inspiré des critères GG2).

Lier fermeté des principes et pragmatisme

La diplomatie féministe n'est pas une baguette magique permettant de parer aux menaces les plus immédiates. La guerre menée par la Russie contre l'Ukraine montre que face à la violence et à la brutalité, il faut aussi recourir à des moyens militaires pour protéger les individus. C'est pourquoi la diplomatie féministe n'est pas synonyme de pacifisme. Elle s'inscrit dans la tradition humanitaire dans laquelle puisent tant la doctrine de paix classique que la maîtrise des armements. Elle reconnaît la réalité des relations internationales et fait face aux dilemmes qui en résultent. Elle tient compte des valeurs tout comme des intérêts de la politique étrangère allemande.

La diplomatie féministe comme nous la comprenons mise tant sur la fermeté de nos principes que sur le pragmatisme. Elle assume la responsabilité de peser les arguments et de prendre des décisions dans le contexte plus large de notre politique étrangère et de sécurité. Elle renforce la place de l'égalité des sexes et de la sécurité humaine au centre de notre action extérieure. C'est ce qui en fait un pan essentiel de notre politique étrangère guidée par des valeurs.

Dans le monde entier, des pays partenaires (dont le Canada, le Chili, l'Espagne, la France, le Luxembourg, le Mexique ou les Pays-Bas) mettent en œuvre et soutiennent une diplomatie féministe de diverses manières. D'autres partagent bon nombre de nos approches politiques mais sont gênés par les termes choisis. Nous respectons cette position et cherchons avec nos partenaires un dialogue sur la base des principes de la Charte de l'ONU. Il s'ensuit que nous renforçons également le dialogue avec la société civile de ces pays.

Cultiver un « réflexe féministe »

Les lignes directrices que nous formulons ici pour la première fois constituent une approche intégrée dans l'action de notre service diplomatique et consulaire, dans notre politique étrangère allemande, dans notre politique européenne ainsi que dans notre travail à l'ONU et au sein d'autres forums internationaux. Autrement dit, notre politique étrangère respecte toujours trois aspects, appelés les « 3 R » (« *rights, resources, representation* » pour « droits, ressources, représentation ») : la promotion du respect des droits et de la représentation ainsi que le partage des ressources. Parallèlement, nous voulons orienter nos processus internes dans ce sens et contribuer ainsi à un changement culturel. Ces axes nous aideront à cultiver un « réflexe féministe ».

Les lignes directrices du ministère fédéral des Affaires étrangères sont conçues comme un document vivant. Elles sont ouvertes aux idées et aux évolutions, à la critique et aux corrections. Elles résultent d'une concertation avec le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement et se veulent complémentaires à sa Stratégie pour une politique de développement féministe. La mise en œuvre de ces principes est assurée en partenariat et en cohérence sur le fond avec le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement, le ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, de la Femme et de la Jeunesse, le ministère fédéral de l'Économie et de la Protection du Climat, le ministère fédéral de la Défense et les autres ministères fédéraux, notamment dans les domaines adjacents à leurs champs de compétence. Nous poursuivons une concertation étroite avec nos partenaires internationaux et les membres de la société civile.

Au niveau européen, nous nous saisissons de l'opportunité ouverte par ces lignes directrices pour initier des échanges entre ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne à propos d'une politique étrangère et de sécurité d'orientation féministe. Plusieurs pays ont déjà posé des jalons dans ce domaine. Même si aucun consensus n'existe pour l'instant à Bruxelles sur ce sujet, nous voulons poser les bases d'une diplomatie européenne plus sensible aux intérêts des femmes et incluant toutes les personnes dans sa politique étrangère. Nous mettrons une note libre en ce sens au débat d'un prochain Conseil des affaires étrangères.

*Vue d'ensemble des
lignes directrices de la
diplomatie féministe*

Lignes directrices de notre action extérieure

- Ligne directrice 1** *Nous intégrons les perspectives des femmes et des groupes marginalisés dans notre action internationale pour la paix et la sécurité. Nous mettons en œuvre et développons le « programme pour les femmes et la paix et la sécurité » de l'ONU. Nous défendons une participation plus forte des femmes et des groupes marginalisés dans des processus de paix inclusifs. Nous luttons contre la violence sexuelle et la violence fondée sur le genre liées aux conflits armés. Nous renforçons la maîtrise humanitaire des armements et plaidons pour un monde sûr sans armes nucléaires.*
- Ligne directrice 2** *Toute notre aide humanitaire doit être au minimum sensible au genre et, lorsque c'est pertinent, favoriser l'égalité de genre. Pour les mesures de prévention des crises, de stabilisation et de consolidation de la paix, nous incluons systématiquement les femmes et les personnes marginalisées, tenons compte des risques sexospécifiques et des vulnérabilités intersectionnelles. Nous nous appuyons sur notre engagement en situation de crise pour progresser vers des sociétés plus justes en termes d'égalité de genre. Un suivi régulier nous permet de vérifier le bon emploi des fonds.*
- Ligne directrice 3** *Nous nous saisissons des situations dans lesquelles le respect des droits des femmes et des personnes marginalisées n'est pas assuré. Nous nous opposons à toute contre-offensive antiféministe. Il existe notamment des lacunes juridiques en matière de santé sexuelle et reproductive et de droits associés, d'autodétermination sexuelle et de lutte contre les mutilations génitales féminines : ces situations sont prioritaires à nos yeux. Nous nous plaçons à l'avant-garde de la lutte contre les violences et les discriminations à l'encontre des personnes LGBTQI+.*
- Ligne directrice 4** *Nous reconnaissons les inégalités et les vulnérabilités exacerbées par la crise climatique et agissons contre celles-ci dans le cadre de notre diplomatie climatique et de notre politique extérieure de l'énergie. Les femmes et les groupes sociaux divers comptent parmi les parties prenantes et les leaders importants de notre diplomatie climatique et énergétique. Nous aidons à compenser les effets spécifiques de la crise climatique sur les femmes et les groupes marginalisés.*
- Ligne directrice 5** *Nous formons des réseaux dans la politique économique internationale et soutenons l'inclusion des femmes et des membres des groupes marginalisés dans les processus économiques. Nous œuvrons à des normes internationales pour contribuer à un monde numérique juste et sûr et organiser une utilisation équitable de l'intelligence artificielle en termes d'égalité de genre et de non-discrimination.*
- Ligne directrice 6** *Nous soutenons l'égalité de représentation et de participation des femmes et des personnes marginalisées dans la société. Nous nous engageons pour une meilleure visibilité des personnes marginalisées dans l'art et la culture, la recherche et la science, l'éducation et les médias. Nous offrons notre protection à des groupes de personnes en danger.*

Lignes directrices du fonctionnement de notre service diplomatique et consulaire

- Ligne directrice 7* Nous œuvrons à l'égalité des sexes, à la diversité et à l'inclusion au sein du service diplomatique et consulaire. Nous évaluons nos structures et processus internes en continu et les adaptons en cas de besoin. Nous contribuons, au sein du gouvernement fédéral, au développement de la diversité et de la participation. Nous augmentons constamment la proportion de femmes aux postes de direction. Nous soutenons les membres du service dans leurs parcours de vie. Notre planification des ressources humaines tient compte des besoins de nos collaboratrices et collaborateurs.
- Ligne directrice 8* Nous assurons l'égalité des chances et un environnement de travail dénué de discrimination. Nous permettons une souplesse des modalités de travail et garantissons que le temps partiel ou la période de congé parental n'aura pas d'effet négatif sur le déroulement des carrières. Nous ne tolérons aucun acte de harcèlement sexuel ni de sexisme : ils n'ont pas leur place au service diplomatique et consulaire. Nous apportons tout le soutien nécessaire aux personnes qui les subissent. Nous misons résolument sur l'intervention et la prévention.
- Ligne directrice 9* Nous encourageons la diversité dans nos propres rangs. Nous considérons que des équipes diverses constituent un enrichissement pour notre travail. En Allemagne, nous créons davantage de postes non soumis à la rotation et garantissons ainsi une expertise sur le long terme. Nous assurons une formation initiale et continue des personnels et notamment des cadres dans les compétences liées au genre et à la diversité.
- Ligne directrice 10* Nous encourageons les échanges et la mise en réseau. Nous développons la diplomatie féministe en dialogue avec la société civile, les citoyen·nes et les partenaires internationaux.

*Lignes directrices
de notre action
extérieure*

La diplomatie féministe fait franchir un nouveau palier à notre engagement international pour l'égalité des femmes et des groupes marginalisés et le place au cœur de notre action extérieure. Cette évolution concerne tous nos champs d'action, que ce soit la politique de paix et de sécurité, l'aide humanitaire et l'engagement en situation de crise ou encore les droits humains, la diplomatie climatique, la politique économique extérieure ou la diplomatie culturelle et sociétale. Un « réflexe féministe » doit animer à l'avenir toute la gamme de notre action politique extérieure. C'est ce que doivent concrétiser les lignes directrices suivantes. Elles ne sont pas formulées une fois pour toutes, mais doivent être considérées comme un travail en cours.

Ligne directrice 1

POLITIQUE DE PAIX ET DE SÉCURITÉ

Nous intégrons les perspectives des femmes et des groupes marginalisés dans notre action internationale pour la paix et la sécurité. Nous mettons en œuvre et développons le « programme pour les femmes et la paix et la sécurité » de l'ONU. Nous défendons une participation plus forte des femmes et des groupes marginalisés dans des processus de paix inclusifs. Nous luttons contre la violence sexuelle et la violence fondée sur le genre liées aux conflits armés. Nous renforçons la maîtrise humanitaire des armements et plaidons pour un monde sûr sans armes nucléaires.

Les sociétés sont plus pacifiques et plus stables lorsque les femmes y jouissent d'une participation pleine et entière et que l'égalité des sexes y est promue. Fort de ce constat, notre travail s'inscrit dans le cadre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité de l'ONU, basé sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité de 2000. Le programme vise l'égalité de participation des femmes et des filles aux processus de paix et leur protection en temps de conflits armés.

Mettre en œuvre et renforcer ce programme constitue une priorité de notre engagement multilatéral. En tant que membre du Conseil de sécurité de l'ONU, nous avons fait adopter en 2019 la résolution 2467, qui renforce notamment les droits des personnes rescapées d'actes de violence sexuelle liée aux conflits. En 2022, nous avons ancré le programme pour les femmes et la paix et la sécurité dans le concept stratégique de l'OTAN. Au Forum pour la coopération en matière de sécurité de l'OSCE, nous assumons en outre le rôle de coordinateur dudit programme. Dans les régions en crise, nos représentations contribuent à mettre en œuvre ce programme en coopérant avec des militant-es pour la paix et avec des médiateurs et médiatrices. Il constitue la base de notre diplomatie féministe dans le domaine de la paix et de la sécurité. Nous en faisons, à ce titre, une priorité de notre candidature à un siège non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU pour 2027/2028. Au plan européen, nous défendons un ancrage plus fort du programme pour les femmes et la paix et la sécurité dans les missions de la politique de sécurité et de défense commune ainsi que sa prise en compte dans les mesures de renforcement des capacités militaires dans le cadre de la facilité européenne pour la paix.

1.1 Nous défendons la participation des femmes et des groupes marginalisés aux processus de paix.

Des études, menées par exemple lors des processus de paix au Rwanda et en Irlande du Nord, montrent que la participation des femmes aux négociations augmente les chances de paix durable. Pourtant, de 1992 à 2019, seuls 13 % des membres des équipes de négociation étaient des négociatrices. Cette faible proportion de femmes dans les pourparlers de paix formels est en contraste flagrant avec le travail vital qu'elles accomplissent dans le monde entier en période de conflit armé. Elles négocient avec des milices et créent des zones protégées pour préserver leur communauté des assauts. Elles défendent les couloirs humanitaires permettant d'acheminer des denrées alimentaires souvent bien avant que des organisations humanitaires n'interviennent.

C'est pourquoi la diplomatie féministe se veut vecteur de transformation. Elle vise à renforcer le rôle des femmes dans les processus de paix et à rendre ces derniers inclusifs.

Notre action : démarches et sélection de projets

- **Commission de consolidation de la paix.** Nous sommes le principal financeur du Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies, consacré également à la prévention des crises. En tant que membre de la Commission de consolidation de la paix en charge de ce fonds, nous défendons systématiquement la participation des femmes aux négociations de paix dans le monde entier. La Commission de consolidation de la paix dispose déjà de sa propre stratégie en matière de genre.
- **Architecture de sécurité en Afrique.** Nous aidons l'Union africaine à monter un réseau de médiatrices dans le cadre de son Architecture africaine de paix et de sécurité. Nous encourageons, par nos projets, la formation et l'accompagnement de ces médiatrices. Depuis 2018, le nombre de leurs interventions a quadruplé. Notre soutien au Réseau des femmes leaders africaines (AWLN) permet lui aussi de poser des bases importantes.
- **Processus de paix en Iraq.** Nos projets visent ici à créer des capacités susceptibles d'intégrer les femmes au processus de paix et à la reconstruction. Nous soutenons des campagnes d'information pour déconstruire les stéréotypes de genre et lutter contre la violence à l'égard des femmes.
- **Projets dans le Soudan du Sud.** Nous soutenons les groupes vulnérables frappés par le conflit. Notre projet intègre systématiquement les femmes et les filles et vise à éliminer les inégalités structurelles.

Un « Women's Advisory Group » dédié à l'aide humanitaire internationale a été créé au Yémen en juillet 2022 à l'initiative du ministère fédéral des Affaires étrangères. Des femmes yéménites venues de tout le pays, 131 actuellement, s'y réunissent. Le groupe se fait le porte-parole des femmes yéménites, anime des discussions et informe les femmes sur les projets humanitaires, de stabilisation et de développement menés dans le pays. Mariam Al-Doghani, membre du groupe, raconte :

« Les femmes du groupe ont toutes vécu des expériences similaires. Cela m'éclaire parce que je sais maintenant à quel point les femmes souffrent et parce que je sais comment je peux faire entendre ma voix et mes idées sans avoir peur. Le groupe m'aide à me sentir en sécurité car il y a là des personnes qui s'occupent de moi et de mes inquiétudes. Je ne suis pas seule. Comme cela, je suis en mesure de changer ma vie et la vie de femmes vulnérables dont j'aimerais être la voix. Nous remercions nos amis allemands de faire résonner les voix des femmes yéménites. »

1.2 Nous luttons contre la violence sexuelle et la violence fondée sur le genre liées aux conflits armés. Nous soutenons les personnes ayant survécu à des crimes violents et amenons les auteurs à répondre de leurs actes.

Les viols, l'esclavage sexuel et d'autres crimes particulièrement cruels liés au genre font partie du quotidien de nombreux conflits armés. Bien souvent, il ne s'agit pas d'effets secondaires mais d'un élément brutal de la stratégie de guerre. Les victimes sont très fréquemment des femmes et des filles, mais aussi des hommes et des garçons et, de manière ciblée, des personnes LGBTQI+. Durant le génocide au Rwanda en 1994, on estime que près d'un demi-million de femmes et d'enfants ont été violés ; en Bosnie-Herzégovine, on dénombre plus de 20 000 victimes dans les années 1990. En Syrie, en Iraq ou encore au Soudan du Sud, la violence sexuelle et fondée sur le genre a été identifiée comme faisant partie de la stratégie de guerre. La violence sexuelle systémique détruit le tissu social et entrave la réconciliation.

Notre action : démarches et sélection de projets

- **Bannir et poursuivre la violence sexuelle.** Nous menons une initiative au niveau de l'Union européenne pour identifier et nommer les responsables de violence sexuelle liée aux conflits et les frapper de sanctions sur la base du régime européen de sanctions en matière de droits humains. Nous voulons contribuer ainsi, par un signal fort, à la condamnation absolue de ces crimes dans le monde.
- **Soutenir les survivant·es.** Nous apportons notre aide aux rescapé·es des actes de violence sexuelle et de genre dans le monde entier. En 2022, nous avons soutenu le travail du Comité international de la Croix-Rouge avec des aides spéciales d'un montant de 11,5 millions d'euros. Cet engagement fait de nous son plus grand bailleur de fonds. Nous subventionnons en outre le réseau SEMA (un réseau global de victimes et survivantes) dans son action d'alerte et d'assistance aux victimes dans le Donbass.
- **Enquêter sur les responsables de crimes.** La lutte contre l'impunité est un pan central de la prévention. Depuis 2022, nous avons par exemple alloué 1,5 million d'euros à la Mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine pour lutter contre la violence sexuelle et fondée sur le genre.

- **Renforcer le travail de l'ONU.** À titre d'exemple, nous assumons depuis 2022 la direction des équipes internationales de police de la MINUATS (Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan) qui soutient les autorités soudanaises dans la lutte contre la violence sexuelle.
- **Réagir aux situations dramatiques en Afghanistan.** En 2023, nous soutenons l'initiative « *Back to Life* » de l'organisation HAWAR.help. Celle-ci crée des refuges pour les femmes et les groupes marginalisés. Notre soutien à ONU Femmes en Afghanistan en 2023 obéit au même objectif.

La diplomatie féministe dans la pratique

Amener les auteurs de crimes à répondre de leurs actes : la violence sexuelle liée au conflit en Ukraine

Même s'il s'avère souvent très difficile d'identifier les auteurs d'actes de violence sexuelle en période de conflit et de leur demander des comptes, la Cour pénale internationale (CPI) poursuit certains types de violence basée sur le sexe. En font partie les faits relevant des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre, à savoir le viol, l'esclavage sexuel, la prostitution forcée, la grossesse forcée et la stérilisation forcée. Tout acte de violence sexuelle de gravité analogue relève de cette catégorie lorsqu'il est commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique lancée contre la population civile et en connaissance de cette attaque. L'exemple ukrainien illustre l'engagement déterminé de l'Allemagne dans la poursuite des auteurs de crimes.

- *En mars 2022, le procureur de la CPI a ouvert une enquête sur des crimes de guerre présumés en Ukraine. Cette mesure fait suite à une initiative de l'Allemagne soutenue par plus de 40 États parties.*
- *Nous aidons les autorités ukrainiennes à documenter et élucider les crimes sexuels liés au conflit : des appareils d'analyse ADN et d'autres équipements de criminalistique ont par exemple été livrés.*
- *Le gouvernement fédéral soutient le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OCDE. Ce dernier documente les violations graves du droit international humanitaire et des droits humains, comme l'emploi de la violence sexuelle comme arme de guerre en période de conflit.*
- *Nous apportons également notre soutien à la Mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine ainsi qu'au Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires de l'équipe d'experts de Pramila Patten, représentante spéciale de l'ONU chargée de la question des violences sexuelles en période de conflit.*

1.3 Nous renforçons les démarches sensibles au genre dans la maîtrise des armements et le contrôle des exportations d'armements. Nous soutenons la participation des femmes dans ces domaines. Nous renforçons la maîtrise humanitaire des armements et plaidons pour un monde sûr sans armes nucléaires.

Les mouvements féministes et humanitaires ont joué un rôle déterminant dans le développement de normes et de conventions sur les politiques de maîtrise des armements. La diplomatie féministe s'inscrit dans cette tradition. Elle a pour objectifs la maîtrise des armements et le désarmement. La sécurité humaine, la protection de la population civile, en particulier des groupes les plus vulnérables, face aux violences frappant sans discrimination et la protection de tous les êtres humains face à des systèmes d'armements inhumains font partie de ses préoccupations majeures.

Les femmes, les enfants, les personnes âgées et de manière générale les civils sont particulièrement exposés aux armes légères, aux mines terrestres, aux armes à sous-munitions et aux armes de destruction massive, que ce soit pendant, après, voire même en dehors des périodes de combat. Au cours de leur vie, les femmes et les filles encourent par exemple un risque bien plus élevé de développer un cancer dû aux radiations d'une explosion nucléaire. La participation égalitaire des femmes aux processus politiques de maîtrise des armements est loin d'être accomplie.

C'est pourquoi la diplomatie féministe défend des démarches sensibles au genre dans la maîtrise des armements et le contrôle des exportations d'armements. Elle met tout en œuvre pour que les femmes et les autres personnes concernées par la violence des armes soient davantage incluses dans les processus politiques nationaux, européens et internationaux de maîtrise des armements. Elle soutient la recherche sur les effets sexospécifiques des systèmes d'armements, en particulier des armes nucléaires. Elle défend le renforcement de la maîtrise humanitaire des armements.

Notre action : démarches et sélection de projets

- **Maîtrise des armements et projets sensibles au genre.** Nous exigeons de nos partenaires porteurs de projets dans le domaine du contrôle des armes légères qu'ils décrivent en détail les aspects liés au genre dans leurs demandes et qu'ils expliquent comment ils contribuent au programme pour les femmes et la paix et la sécurité (ONU) dans les activités qu'ils proposent. Nous attendons de nos partenaires qu'ils garantissent une proportion de femmes d'au moins 30 % dans leurs activités.
- **Analyse sexospécifique.** Nous améliorons les données disponibles pour une maîtrise des armes légères sensible au genre via notre soutien à un projet de l'ONG « *Small Arms Survey* ». Le réseau interrégional que nous avons créé (« *Netzwerk für gleichberechtigte Kleinwaffenkontrolle* », Réseau pour un contrôle des armes légères et de petit calibre basé sur l'égalité des sexes) consolide l'expertise de ses membres par des activités de recherche et d'échanges.
- **Contrôle sensible au genre de l'exportation des armements.** Pour toutes les décisions concernant l'exportation d'armements, nous tenons compte, conformément aux dispositions du Traité sur le commerce des armes, du risque qu'elles puissent servir à commettre des actes graves de violence sexuelle et de violence fondée sur le genre ou des actes graves de violence contre les femmes et les filles. Nous voulons également consacrer ce critère dans la prochaine loi sur le contrôle de l'exportation des armements.
- **Renforcement de la maîtrise humanitaire des armements.** Nous exerçons la présidence liée à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel en 2023 afin de progresser dans la mise en œuvre et l'universalisation de cette convention. Nous refusons l'impunité en cas d'opération biologique ou chimique et poursuivons notre engagement contre les armes à sous-munitions et l'utilisation d'armes explosives dans les zones densément peuplées. Nous soutenons les efforts pour la reconnaissance et l'indemnisation des victimes d'essais nucléaires.

Ligne directrice 2

AIDE HUMANITAIRE ET ENGAGEMENT EN SITUATION DE CRISE

Toute notre aide humanitaire doit être au minimum sensible au genre et, lorsque c'est pertinent, favoriser l'égalité de genre. Pour les mesures de prévention des crises, de stabilisation et de promotion de la paix, nous incluons systématiquement les femmes et les personnes marginalisées, tenons compte des risques sexospécifiques et des vulnérabilités intersectionnelles. Nous nous appuyons sur notre engagement en situation de crise pour progresser vers des sociétés plus justes en termes d'égalité de genre. Un suivi régulier nous permet de vérifier le bon emploi des fonds.

L'aide humanitaire et l'engagement en situation de crise constituent des piliers de notre politique étrangère et jouissent d'une forte réputation internationale. Nos instruments ont cependant des effets différents selon les catégories de population. Que ce soit au Yémen, au Soudan du Sud ou dans d'autres contextes de crises, nous ne tenons pas encore suffisamment compte des besoins spécifiques des femmes et des filles, par exemple en termes de santé. Dans le cadre d'une diplomatie féministe, cet aspect doit être pris en compte dès les phases de planification et d'allocation des fonds et jusque dans la réalisation des projets soutenus. C'est l'intérêt d'une budgétisation sensible au genre.

2.1 Notre aide humanitaire tient compte des besoins spécifiques des femmes et des groupes marginalisés.

Notre assistance humanitaire vise à soutenir les personnes qui se trouvent en grande détresse en raison de crises, de conflits armés ou de catastrophes naturelles et qui ne peuvent pas y faire face par leurs propres moyens. Les 3,2 milliards d'euros dédiés à ce poste en 2022 font de l'Allemagne le deuxième bailleur de fonds au monde. Nous aidons ainsi à alléger les souffrances humaines. Nous voulons contribuer à empêcher que les femmes et les groupes marginalisés soient défavorisés. Les crises humanitaires viennent souvent renforcer les discriminations structurelles et les vulnérabilités sexospécifiques pré-existantes. Nous adapterons systématiquement nos projets humanitaires aux besoins des femmes et des groupes marginalisés.

Notre action : démarches et sélection de projets

- **Stratégie en matière de genre pour l'aide humanitaire.** Nous expliquerons notre approche systématique des facteurs sexospécifiques dans les dispositifs d'aide humanitaire. Une approche sensible au genre et un soutien ciblé dans certains domaines comme la lutte contre la violence sexuelle et de genre dans l'aide humanitaire (« approche favorisant l'égalité de genre ») peuvent contribuer à long terme à la transition vers des sociétés plus justes en matière d'égalité de genre.
- **Pilotage sensible au genre.** Nous employons un marqueur de genre, d'âge et de handicap pour garantir la sensibilité au genre de notre aide humanitaire. Nous utilisons cet instrument d'évaluation et de pilotage pour étudier les demandes de subventions. Il permet de tenir compte des besoins sexospécifiques ainsi que des besoins des personnes âgées et des personnes handicapées. Nous prévenons ainsi

les discriminations multiples et donnons une orientation intersectionnelle à notre aide humanitaire. Notre objectif est de faire en sorte que tous les projets que nous subventionnons traitent des besoins sexospécifiques.

- **Renforcer structurellement l'approche du genre dans le secteur humanitaire.** Dans un projet pilote mené avec ONU Femmes, nous détachons des expert-es en genre afin d'apporter des conseils sur des approches sensibles au genre en matière de planification et de réalisation des projets humanitaires. Nous voulons ainsi renforcer la démarche sensible au genre dans le secteur humanitaire.
- **Hygiène menstruelle pour les réfugiées.** Au Bangladesh, nous soutenons les femmes et les filles rohingyas dans les camps de réfugiés en leur apportant des services en matière de santé sexuelle et reproductive et d'hygiène menstruelle. Par des mesures de prévention de la violence sexuelle, nous contribuons à la sécurité de l'ensemble des réfugié-es des camps.
- **Accompagnement médical.** Depuis 2022, nous soutenons par exemple un projet de l'UNICEF en Éthiopie et en Somalie à hauteur de 15 millions d'euros afin d'aider les rescapé-es d'actes de violence sexuelle. Concrètement, nous soutenons huit organisations locales de femmes qui offrent des services psychosociaux et de l'aide médicale.

Dans les districts de Dang, Rolpa et Bardiya au sud du Népal, nous avons subventionné en 2022 un projet de l'ONG locale Nagarik Aawaz. Cette organisation accompagne notamment des personnes rescapées de violence sexuelle pour surmonter leurs traumatismes. Gita Holi est assistante psychosociale. Elle raconte :

« Je soutiens beaucoup de femmes qui ont survécu à la guerre civile au Népal. L'une de mes patientes a été enlevée par des soldats et violée pratiquement toutes les nuits dans la caserne. Elle avait 14 ans. Lorsqu'elle a été libérée au bout de plus d'un an, elle se sentait toujours en prison. Sa famille et ses proches du village l'évitaient. Elle ne pouvait plus parler, pleurait toute seule dans sa hutte et prenait des antidouleurs. Ce n'est que ce projet de l'organisation Nagarik Aawaz qui lui a finalement apporté un accompagnement psychologique. Avec notre assistance, elle a commencé à se comprendre elle-même, à s'aimer à nouveau. Elle a pris part, pas à pas, à la vie sociale, elle a rencontré régulièrement, dans les environnements sûrs que nous proposons, des femmes qui ont vécu des souffrances similaires aux siennes. Maintenant, elle a repris l'initiative et elle défend ses intérêts et ceux de beaucoup d'autres femmes dans la sphère publique. »

2.2 Pour les mesures de prévention des crises, de stabilisation et de promotion de la paix, nous incluons systématiquement les femmes et les groupes marginalisés et tenons compte des risques sexospécifiques. Nous voulons progresser vers des sociétés plus justes en termes d'égalité de genre et rendre notre engagement international en situation de crise porteur de transformation.

Avec des crédits budgétaires de 565 millions d'euros prévus pour 2023, nous entendons financer des mesures pour empêcher les conflits armés, endiguer la violence dans les crises existantes et soutenir les processus de négociations politiques et sociétales. Nous intégrons systématiquement les intérêts

des femmes dans la planification, le pilotage et l'accompagnement de projets. Nous luttons activement contre la marginalisation et la discrimination de groupes et d'individus. Ainsi, nous voulons obtenir des effets transformateurs et contribuer à des sociétés plus justes en matière d'égalité de genre.

Notre action : démarches et sélection de projets

- **Consolider les programmes de l'ONU.** L'Allemagne est d'ores et déjà le premier financeur du Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire des Nations Unies. Le ministère fédéral des Affaires étrangères y a contribué à hauteur de 14,3 millions d'euros en 2022, somme à laquelle il faut ajouter les contributions du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement. Ce fonds soutient la création et la mise en réseau de médiatrices et d'organisations de la société civile dirigées par des femmes et leur participation à la prévention des crises et aux pourparlers de paix.
- **Former et déployer des personnes expertes des questions de genre.** Le Centre pour les missions internationales de paix financé par le ministère fédéral des Affaires étrangères inscrit les approches transformatrices en matière de genre parmi ses priorités dans la formation et la préparation du personnel détaché allemand. Il a ajouté à son vivier d'expertise la fonction de référent·e genre, dont certain·es sont déjà en action. La proportion de femmes parmi le personnel détaché est actuellement de 43 %. Notre objectif est la parité, en particulier aux postes de direction.
- **Une action transformatrice intégrée en matière de genre.** Les analyses et indicateurs de genre jouent un rôle important dans la détection précoce des crises et dans nos projections stratégiques. Nous voulons les intégrer à l'évaluation de nos projets, programmes et stratégies. Dans la planification des programmes, nous accordons une attention redoublée aux risques sexospécifiques tels que la violence sexuelle. Des femmes et des personnes LGBTQI+ prennent part à la planification, à la réalisation et à la pérennisation de nos activités à tous les niveaux. Nous soutenons des organisations de femmes et des coalitions de la société civile rassemblant des groupes marginalisés. Nous protégerons dans la mesure du possible les groupes particulièrement menacés comme les militant·es des droits humains, des droits des femmes et de la paix ainsi que les personnes LGBTQI+.
- **HeForShe.** Dans notre appui à l'égalité, nous voulons aussi impliquer et soutenir spécifiquement les hommes, en subventionnant par exemple les projets de l'association « *UN Women Deutschland e.V.* » et la campagne internationale « *HeForShe* », afin de mieux réaliser les objectifs transformateurs de nos programmes. Parallèlement, nous tenons compte des risques auxquels les hommes et les garçons sont exposés. En font partie notamment les recrutements forcés et les risques accrus de mourir, d'être blessés ou faits prisonniers lors des combats.

Le ministère fédéral des Affaires étrangères subventionne depuis 2022 le projet « Her Turn » de la fondation taz Panter Stiftung à Kerbala, en Iraq. L'objectif : proposer une formation continue et une mise en réseau aux journalistes du pays. Hiba Elmajid en fait partie. Elle raconte les conditions de son travail :

« En Iraq, les femmes journalistes sont menacées de mort, de procédures abusives, de chantage et de calomnie. Les lois ne sont pas appliquées. Il existe des institutions chargées de protéger la liberté de la presse en Iraq, mais il n'existe aucune protection dans la vie de tous les jours. Cela conduit les femmes à se détourner du journalisme. Nous voulons empêcher cela. Nous voulons encourager les femmes à devenir journalistes. J'ai rencontré Kholoud Alamiry en participant au projet « Her Turn ». Nous avons créé en Iraq une fédération de femmes journalistes, « Tamkeen », pour les soutenir et les rassembler. »

La diplomatie féministe dans la pratique

Notre engagement pour les femmes et les groupes marginalisés en Afghanistan

Depuis la prise de pouvoir des talibans en Afghanistan en août 2021, les femmes et les groupes marginalisés souffrent d'un recul dramatique de leurs droits et de leur liberté d'action dans la société. Nous sommes extrêmement préoccupés par la situation des femmes et des filles dans le pays. Cette inquiétude est un motif essentiel de notre engagement. Nous œuvrons, dans un contexte difficile, à améliorer leur situation autant que possible :

- *Notre programme d'accueil fédéral pour l'Afghanistan donne une perspective d'accueil en Allemagne aux Afghanes et Afghans qui encourent un danger particulier et individuel en raison de leur sexe ou de leur orientation sexuelle.*
- *La conférence humanitaire des donateurs pour l'Afghanistan organisée conjointement par l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Qatar et les Nations Unies en mars 2022 a fixé comme priorité, sous notre impulsion, la situation humanitaire des femmes et des filles. Nous poursuivons cette priorité lors des prochaines conférences de donateurs.*
- *Malgré la situation difficile, nous voulons allouer 500 000 euros à la construction de maisons de femmes par ONU Femmes en 2023 et aider l'organisation HAWAR.help à construire des refuges pour les femmes et les groupes marginalisés. Nous subventionnons également des projets pour autonomiser les femmes au sein des familles et de la société, des offres de médiation pour les conflits intrafamiliaux ainsi que des campagnes d'information et de sensibilisation sur la santé sexuelle et reproductive et les droits qui y sont attachés.*
- *Au Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies, nous avons obtenu la désignation d'un rapporteur spécial pour l'Afghanistan dont l'une des priorités de mandat porte sur les droits des femmes et des filles.*
- *En novembre 2022, nous avons fait adopter une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies qui formule les attentes claires de la communauté internationale vis-à-vis des talibans en matière de droits humains et particulièrement de droits des femmes et des filles. La résolution souligne le droit de tous les Afghans et de toutes les Afghanes à une participation pleine et égale à la vie publique.*

Ligne directrice 3

POLITIQUE DES DROITS HUMAINS

Nous nous saisissons des situations dans lesquelles les droits des femmes et des personnes marginalisées ne sont pas clairement respectés. Nous nous opposons à toute contre-offensive antiféministe. Il existe notamment des lacunes juridiques en matière de santé sexuelle et reproductive et de droits associés, d'autodétermination sexuelle et de lutte contre les mutilations génitales féminines : ces situations sont prioritaires à nos yeux. Nous nous plaçons à l'avant-garde de la lutte contre les violences et les discriminations à l'encontre des personnes LGBTQI+.

La défense des droits des femmes et des personnes marginalisées est devenue plus difficile au cours des dernières années. Lors des négociations menées dans les organisations internationales et au sein de l'Union européenne portant sur les droits des femmes, la santé sexuelle et reproductive, le rôle de la famille ou les droits des personnes LGBTQI+, la communauté internationale se montre de plus en plus nettement divisée. Certains États et groupes d'intérêts aux ramifications internationales s'efforcent d'édulcorer les normes acquises. Des États mettent les droits établis sous pression en renonçant à certaines normes, comme en sortant de la convention d'Istanbul (Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique).

Nous nous opposons à ces attaques contre les droits des femmes et des personnes marginalisées. Dans les organes multilatéraux, nous défendrons avec constance les normes acquises et plaiderons pour leur développement. Nous militons pour l'adhésion de l'Union européenne à la convention d'Istanbul. Nous accordons une importance particulière à la coopération avec les États et les sociétés du Sud. Elle implique l'ouverture au dialogue avec des États partenaires ne partageant pas notre démarche.

La diplomatie féministe dans la pratique

Notre réaction aux violations des droits humains en Iran

La mort de l'Irannienne Mahsa Jina Amini, causée selon toute vraisemblance par la police des mœurs iranienne, a provoqué des protestations dans tout le pays à partir de septembre 2022. Ces protestations sont d'abord venues des femmes et des filles avant de devenir un mouvement citoyen élargi. Les droits des femmes sont un leitmotiv des manifestations avec pour slogan « Femme ! Vie ! Liberté ! ». La violente répression des manifestations par le régime a coûté la vie à au moins 500 personnes et a débouché sur l'arrestation de plus de 20 000 personnes. Notre réaction est déterminée :

- *Nous appliquons le régime de sanctions de l'UE avec nos partenaires européens pour infliger des mesures ciblées aux responsables iraniens.*
- *Afin de contribuer à protéger la société civile iranienne, nous étendons nos programmes de protection à des personnes particulièrement menacées issues des secteurs culturel, scientifique, médiatique et de la société civile.*

- *Lors d'une session spéciale du Conseil des droits de l'homme de l'ONU que nous avons convoquée en novembre 2022, nous avons condamné l'usage de la force du régime iranien, en particulier envers des femmes et des filles. À l'initiative de l'Allemagne et de l'Islande, le Conseil des droits de l'homme a chargé une mission d'enquête de documenter les violations des droits humains commises et de collecter et conserver les preuves de celles-ci.*
- *Au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies, nous avons défendu avec succès une résolution dans laquelle la communauté internationale appelle l'Iran à respecter ses obligations en matière de droits humains et exige de l'Iran que le rapporteur spécial de l'ONU Javaid Rehman puisse accéder au pays.*

3.1 *Nous mettons tout en œuvre pour la protection et la promotion de la santé sexuelle et reproductive ainsi que des droits associés.*

Dans toutes les régions du monde, des femmes, des filles et des membres de groupes marginalisés restent privés de l'accès à leurs droits fondamentaux dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive. Il existe des lacunes entre autres dans les droits à l'intégrité et à l'autonomie sexuelles, à l'information, à l'accès à des méthodes de planification familiale sûres et à des services de santé. Selon les études du Fonds des Nations Unies pour la population, 800 femmes meurent chaque jour des complications évitables d'une grossesse ou d'un accouchement. En 2021, le nombre de personnes nouvellement infectées par le VIH à travers le monde était de 1,5 million et toutes les deux minutes, une jeune femme ou une adolescente (de 15 à 24 ans) a contracté le virus.

La réalisation de la santé sexuelle et reproductive et des droits associés des femmes, des filles et des membres des groupes marginalisés n'a pas pour seul résultat un meilleur état de santé et la diminution de la pauvreté. Elle permet aussi une autonomisation politique, sociale et économique renforcée, notamment l'indépendance de la planification familiale et des choix de vie, dont celui de son propre parcours de formation qui est fréquemment abrégé par une grossesse précoce.

Notre action pour les droits sexuels et reproductifs commence chez nous. Nous voulons appliquer les mesures convenues dans l'accord de coalition. Parallèlement, nous allons aussi intensifier nos efforts à l'échelle internationale pour la reconnaissance et la protection de la santé sexuelle et reproductive, en étroite coopération avec le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement.

Notre action : démarches et sélection de projets

- **Faire face à la contre-offensive antiféministe.** Le mouvement contre les droits des femmes et des personnes LGBTQI+ est un défi stratégique. Nous mettons en place un projet qui doit nous aider, nos partenaires et nous, à améliorer nos contre-stratégies.
- **Renforcer le cadre normatif.** Notre objectif reste de développer l'acquis international en matière d'égalité de genre. En tant qu'État coprésident de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, nous poursuivons vigoureusement cet objectif. Avec d'autres États poursuivant une politique étrangère féministe, nous défendons la protection des droits sexuels et reproductifs à l'échelle mondiale.

- Être à l'**avant-garde politique**. Nous allons adhérer au mouvement mondial « *She decides* ». Celui-ci défend l'autodétermination des personnes sur leur propre corps. Nous soulignons par cet engagement qu'agir pour un monde dans lequel les femmes et les jeunes disposent librement de leur corps, de leur vie et de leur avenir est à nos yeux une priorité politique.
- **Consolider les programmes de l'ONU**. Nous soutenons le Fonds des Nations Unies pour la population, chargé entre autres de prodiguer des soins de santé sexuelle et reproductive. Les fonds pour la santé maternelle et infantile et de soutien aux femmes afghanes ont également bénéficié d'une contribution spéciale de notre part.
- **Étendre notre soutien à des projets**. Nous allons renforcer nos subventions pour les projets portant sur la santé sexuelle et reproductive et les droits associés. En Inde, nous soutenons d'ores et déjà un projet de sensibilisation sur les droits des femmes et des filles destiné aux personnels de l'administration et du système judiciaire. Des projets soutenus au Pakistan luttent contre les abus sexuels tandis qu'au Pérou, nous facilitons l'accès des femmes transgenres au système de santé.

3.2 *Nous luttons pour mettre fin aux mutilations génitales féminines et soutenons des campagnes d'information et de prévention dans le monde entier.*

La lutte contre les mutilations génitales féminines, une violation particulièrement flagrante des droits des femmes, nous tient grandement à cœur. Nous en faisons une priorité partagée avec le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement.

On estime que 200 millions de filles et de femmes sont concernées par les mutilations génitales dans le monde, dont au moins 500 000 au sein de l'UE. Rien qu'en Allemagne, environ 67 000 femmes et filles sont touchées par cette forme de violence fondée sur le genre. Nous nous engageons avec constance dans des mesures de prévention. Dans cette optique, le renforcement des organismes publics et des organisations de la société civile va de pair avec les actions d'éducation, de sensibilisation et de dialogue.

Notre action : démarches et sélection de projets

- **Informier et soutenir**. Dans le cadre de notre soutien en Éthiopie, nous informons les leaders communaux, claniques et religieux des effets des mutilations génitales féminines et nous formons du personnel médical. Notre travail de sensibilisation et de soutien psychosocial aux filles concernées se retrouve aussi en Sierra Leone. Nous avons subventionné des projets analogues en Mauritanie, au Soudan et en Somalie.
- **Étendre notre action**. Nous voulons accorder encore plus de place à la lutte contre les mutilations génitales dans les projets soutenus et augmenterons les moyens alloués à ce titre dans notre action en faveur des droits humains. Nous communiquerons de manière plus efficace et accompagnerons notre action de campagnes spécifiques, par exemple lors de la Journée internationale de la tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines le 6 février.

3.3 *Nous nous plaçons à l'avant-garde de la lutte contre les violences et les discriminations à l'encontre des personnes LGBTQI+.*

Nous considérons que l'engagement pour les droits des personnes LGBTQI+ fait partie intégrante d'une diplomatie féministe. La violence et la discrimination que subissent les personnes LGBTQI+ restent un problème majeur dans de nombreux pays. L'homosexualité est punie par la loi dans 69 États et dans 10 d'entre eux, les lesbiennes et les gays encourent même la peine de mort. Sur la base de sa stratégie d'inclusion LGBTI, le gouvernement fédéral soutient des organisations de la société civile qui s'engagent contre les actes de violence et de discrimination fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Notre diplomatie féministe implique que nous jouions à l'avenir un rôle clé dans le dialogue bilatéral et multilatéral sur les personnes LGBTQI+.

Notre action : démarches et sélection de projets

- **Un rôle d'avant-garde au plan multilatéral.** L'Allemagne copréside la Coalition pour les droits égaux (*Equal Rights Coalition*, ERC) avec le Mexique depuis septembre 2022. Forte de 42 pays membres et de plus de 130 organisations non gouvernementales, l'ERC milite pour les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes. Nous avons alloué 800 000 euros à notre présidence. Cette somme doit financer une grande conférence en 2024 et permettre la création d'un secrétariat général de l'ERC.
- **Des alliances pour autonomiser et protéger les personnes LGBTQI+ en Europe.** Avec des États partenaires, nous nous engageons activement pour une politique et un langage progressistes contre la discrimination et pour l'acceptation de la diversité sexuelle et de genre en nous opposant solidairement à la contre-offensive contre l'égalité de genre et les droits des personnes LGBTQI+.
- **Une action mondiale.** Nos ambassades jouent un rôle prépondérant dans notre action en faveur des personnes LGBTQI+ en se solidarisant avec des déclarations et des participations aux marches des fiertés, en soutenant des projets pour les droits humains, en réclamant le respect des droits des personnes LGBTQI+ aux gouvernements hôtes ou en soutenant des militant·es LGBTQI+ à l'aide de visas, d'accueils humanitaires et de séjours de protection. Parallèlement à notre présidence de l'ERC, nous allouons 1 million d'euros supplémentaires à nos représentations à l'étranger pour des manifestations culturelles queer, des projets d'ONG et des initiatives locales.
- **Approche intégrée LGBTQI+ au ministère** fédéral des Affaires étrangères. Nous allons introduire des modules de gestion de la diversité dans nos parcours de formation initiale et continue. Nous voulons également renforcer les droits, la représentation et les ressources des personnes LGBTQI+ par notre diplomatie culturelle et éducative et dans notre engagement en situation de crise.

L'Allemagne copréside avec le Mexique la Coalition pour les droits égaux (ERC) à Buenos Aires depuis septembre 2022. Nous initions des mesures pour mettre un terme à la violence, à la criminalisation et à la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. À cette occasion, l'ambassade d'Allemagne a organisé un entraînement de rugby queer à Buenos Aires. Le président du club Caio Varela raconte :

« Ciervos Pampas a été le premier club de rugby queer fondé en Amérique latine. Beaucoup de nos joueurs ont souffert de violence ou de discrimination. Il faut beaucoup de courage pour entrer sur le terrain et dire : « Je suis là et j'ai le droit d'être là. » Lors de la conférence de l'ERC, nos joueurs et joueuses se sont entraîné-es avec des activistes et des représentant-es des gouvernements. Il y a eu un moment très particulier : nos joueurs ont formé un cercle et l'expert de l'ONU pour les personnes LGBTQI+ a pris la parole pour nous remercier de notre engagement. L'ambassade d'Allemagne et une militante mexicaine ont fait de même. C'était très émouvant. Ce n'est pas que du sport. Être reconnus compte beaucoup pour nous. »

Ligne directrice 4

DIPLOMATIE CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Nous reconnaissons les inégalités et les vulnérabilités exacerbées par la crise climatique et agissons contre celles-ci dans le cadre de notre diplomatie climatique et de notre politique extérieure de l'énergie. Les femmes et les groupes sociaux divers comptent parmi les parties prenantes et les leaders importants de notre diplomatie climatique et énergétique. Nous aidons à compenser les effets spécifiques de la crise climatique sur les femmes et les groupes marginalisés.

Les femmes sont des actrices décisives de la lutte contre la crise climatique, au sein des équipes du ministère fédéral des Affaires étrangères comme partout dans le monde. C'est pourquoi nous les soutenons dans ce travail primordial dans l'intérêt de tous et de toutes.

Le dérèglement climatique n'a pas des effets identiques sur tous les individus. Selon les chiffres des Nations Unies, en 2021, jusqu'à 80 % des personnes déplacées par les catastrophes dues aux changements climatiques dans le monde étaient des femmes et des filles. Ces femmes et ces filles déplacées sont plus fréquemment victimes de violence et d'exploitation sexuelles. Les membres des groupes marginalisés supportent des fardeaux spécifiques. En période de sécheresse, les femmes doivent se rendre dans des lieux dangereux plus souvent que les hommes et s'exposer à un risque accru de violence sexuelle. Certaines études suggèrent que les femmes encourent un risque bien plus élevé de mourir en raison d'événements climatiques.

Nous voulons aider à compenser les inégalités et les vulnérabilités renforcées par les crises climatiques et leurs crises successives. La boucle est bouclée, ici, avec les efforts que nous déployons pour réaliser les objectifs de développement durable de l'ONU.

C'est aussi grâce à la transition énergétique comme colonne vertébrale de la protection du climat que nous voulons améliorer la vie des femmes et des personnes marginalisées. Selon des études de l'OCDE, les femmes sont plus fréquemment touchées, dans le monde, par la précarité énergétique. La sortie des énergies fossiles et la transformation des modèles économiques qui y est attachée offrent des chances que nous souhaitons saisir. Non seulement une diplomatie énergétique féministe qui vise explicitement

les femmes et les groupes marginalisés est plus inclusive, mais elle peut aussi créer une valeur écologique et économique ajoutée démesurée et apporter une contribution majeure à la protection effective du climat.

La diplomatie féministe se saisit systématiquement de formats tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Conférence mondiale sur le climat (COP), ainsi que des négociations sur le cadre mondial en matière de biodiversité ou des projets de l'initiative « Climate for Peace ». Nous incluons les groupes locaux et les communautés indigènes dans les processus de décision.

Notre action : démarches et sélection de projets

- **Intégration de la dimension de genre dans les processus internationaux liés au climat.** Lors de la COP27 en novembre 2022, nous avons défendu le Plan d'action pour l'égalité des sexes de la CCNUCC et sa mise en œuvre. Nous avons créé un point focal national pour les questions de genre et de changement climatique auprès du Secrétariat des Nations Unies sur le climat. En outre, nous finançons les projets du Secrétariat sur le climat qui ont pour objectif de renforcer et de développer les compétences en matière d'égalité de genre.
- **Formuler une stratégie.** Nous coordonnons actuellement l'élaboration d'une stratégie gouvernementale sur la diplomatie climatique qui doit consacrer les intérêts des femmes et de divers groupes sociaux.
- **L'égalité de genre comme principe directeur.** Nous appliquons rigoureusement la stratégie de genre du gouvernement fédéral concernant l'Initiative internationale pour la protection du climat. Dans cette stratégie, l'égalité de genre est consacrée comme principe directeur pour le financement de mesures dans les domaines de la protection du climat, de l'adaptation aux changements climatiques et de la protection de la biodiversité. Cela signifie concrètement que tous les projets doivent être évalués au vu de leurs effets sur les femmes ou les groupes marginalisés. S'il existe un risque d'effets négatifs, nous contraindrons les organismes d'exécution à établir des mécanismes de sécurité.
- **Projets énergétiques et climatiques tenant compte des questions de genre.** Dans le Sahel, nous subventionnons par exemple, dans le cadre de l'Initiative internationale pour la protection du climat, un projet de remplacement des générateurs diesel par des installations solaires dans les camps de réfugiés et d'autres installations d'aide humanitaire. Non content de permettre d'économiser 18 000 tonnes de CO₂, ce projet bénéficie en particulier aux femmes et aux filles dans la mesure où elles représentent 70 % de la population des camps de réfugiés de l'ONU.
- **Processus de Khartoum.** Lors de notre présidence du processus de Khartoum (une plateforme de coopération politique entre l'UE et les pays situés le long de la route migratoire de la Corne de l'Afrique) à partir du printemps 2023, nous ferons de la dimension climatique des déplacements forcés et des migrations une priorité. Les besoins de protection des femmes et des filles y prendront une place spécifique. Les contributions des femmes joueront un rôle clé dans la partie de la présidence dédiée au changement climatique et à la mobilité humaine.

La diplomatie féministe dans la pratique

Commission de la condition de la femme de l'ONU : consacrer les droits des femmes dans la lutte contre le dérèglement climatique

La prise en compte de la dimension de genre du changement climatique et la participation active des femmes sont indispensables à une politique climatique fondée sur les droits humains et soucieuse de l'égalité de genre. Pourtant, les femmes sont sous-représentées dans les négociations sur les politiques du climat ou les mesures d'adaptation aux changements climatiques. En 2022, nous nous sommes saisis de la coprésidence de la 66e commission de la condition de la femme de l'ONU, l'organe central des Nations Unies en matière d'égalité des sexes, pour nous attaquer à ce dilemme :

- *Les États membres ont décidé pour la toute première fois, lors de négociations conduites sous notre direction, de prendre des mesures concrètes pour consolider les droits des femmes dans la maîtrise du dérèglement climatique et se sont mis d'accord sur des démarches permettant d'associer de manière cohérente les femmes et les filles à la lutte contre la crise climatique.*
- *Le document final salue non seulement l'engagement des jeunes femmes militant pour la protection du climat mais souligne aussi le rôle important que jouent les hommes et les garçons dans la lutte contre les stéréotypes et la discrimination. L'égalité est une mission qui incombe à toute la société et dont profitent les personnes de tous sexes.*

Ligne directrice 5

POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE

Nous formons des réseaux dans la politique économique internationale et soutenons l'inclusion des femmes et des membres des groupes marginalisés dans les processus économiques. Nous œuvrons à des normes internationales pour contribuer à un monde numérique juste et sûr et organiser une utilisation équitable de l'intelligence artificielle en termes d'égalité de genre et de non-discrimination.

La participation égale des femmes et des personnes marginalisées au secteur formel de la vie économique est un objectif clé de la diplomatie féministe. En 2021, le taux d'activité mondial des femmes était de seulement 47 % selon l'Organisation internationale du Travail. Elles gagnent en moyenne 20 % de moins que les hommes pour le même travail. Le potentiel entrepreneurial de la moitié de l'humanité reste lui aussi largement sous-exploité. Le secteur informel, quant à lui, est dominé par des personnes marginalisées à la protection sociale faible et aux conditions de travail souvent précaires. Cela contribue à ce que les femmes et les groupes marginalisés soient particulièrement touchés par la pauvreté.

L'autonomisation économique est dans ce contexte une question de justice fondamentale autant qu'un facteur d'innovation et de croissance majeur. Des études prouvent le lien entre égalité économique et croissance durable. Des conditions économiques inégales favorisent l'instabilité politique. Il appartient à la diplomatie féministe de les surmonter.

Notre action : démarches et sélection de projets

- **Initiative WEP.** Avec l'initiative « Women in Economic Policy », nous entendons améliorer la mise en réseau et la visibilité des femmes dans la politique économique internationale. WEP est un réseau international de plus de 550 membres issus des ministères fédéraux, des services des Affaires étrangères des États du G20, du secteur privé, des organisations internationales et des laboratoires d'idées.
- **Échanges et réseaux.** Dans des représentations allemandes à l'étranger bien déterminées, nous créons des forums et des réseaux relatifs à la diplomatie économique féministe. Nous allons coopérer étroitement avec des pionniers et pionnières des relations économiques féministes et faciliter des échanges sur les meilleures pratiques portant par exemple sur la dimension féministe des sujets économiques et financiers. Nous relierons WEP à des réseaux d'entrepreneurs et entrepreneuses que nous créons ou soutenons dans des pays spécifiques.
- **Autonomisation économique.** Nous entérinons des démarches féministes dans notre promotion des échanges extérieurs. Nous voulons contribuer, en Europe, à intégrer des aspects sexospécifiques dans la politique commerciale de l'UE. Au sein de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), nous soutiendrons la mise en œuvre de la Déclaration de Buenos Aires sur le commerce et l'autonomisation économique des femmes et les travaux de son Groupe de travail informel sur le commerce et l'égalité des genres.
- **Économie et droits humains.** Les femmes et les membres des groupes marginalisés sont fréquemment victimes de violations des droits humains dans les chaînes d'approvisionnement, tout particulièrement dans le secteur textile et l'agriculture. Lors de la révision de notre Plan national d'action pour la mise en œuvre des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme et aux entreprises, nous tiendrons donc davantage compte de leurs droits et des risques sexospécifiques dans les processus économiques. Nous nous impliquons pour que d'autres pays ratifient eux aussi la Convention (n° 190) de l'Organisation internationale du Travail concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail, après notre propre ratification.
- **Inégalités liées au genre en matière de technologies.** Nous défendons un monde numérique équitable, libre et sûr. À cet égard, il importe de rendre la numérisation plus juste en termes de genre et d'y combattre les discriminations. Nous nous engageons pour une régulation en ligne qui sécurise les espaces numériques pour toutes les personnes et les libère des discours de haine. Nous plaçons pour que lors de l'élaboration et de la régulation des nouvelles technologies, les femmes et les groupes marginalisés bénéficient d'une égalité de participation et d'accès aux ressources. Nous faisons aussi avancer ce sujet au sein de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies.
- **Intelligence artificielle.** En tant que président du groupe de travail de la Coalition pour la liberté en ligne, nous œuvrons à l'élaboration de lignes directrices pour un développement et un emploi de l'intelligence artificielle qui soient justes en matière d'égalité de genre. Lors de la réunion du Forum sur la gouvernance de l'Internet (IGF) d'Addis-Abeba en novembre 2022, nous avons discuté de cette problématique lors d'une table ronde organisée par nos soins avec des partenaires. Par notre initiative, nous voulons contribuer à diminuer le risque de discrimination sexospécifique dans l'emploi d'algorithmes contrôlés par l'intelligence artificielle.

Au Nigeria, nous subventionnons actuellement un projet pour l'égalité des sexes, la participation et les droits humains de l'organisation « Women for Women International ». Aishatu et sa fille Ummi parlent de leur expérience au sein de ce programme.

Aishatu : « J'avais pensé à marier ma fille avant qu'elle ait fini le collège, parce que c'est habituel là où je vis. Mais j'ai changé d'avis après avoir rejoint le programme « Stronger Women Stronger Nations ». J'ai appris à quels dangers ma fille aurait été exposée. J'ai compris que je violerais ses droits humains comme les miens ont été violés il y a des années. Alors j'ai décidé de transmettre à mes filles ce qu'on m'a transmis. »

Ummi : « Ma mère m'a transmis l'importance de l'éducation. L'éducation va me donner les moyens de prendre des bonnes décisions dans mon foyer et dans ma communauté. Même si certaines personnes de ma communauté ont poussé mes parents à me marier, mes parents me soutiennent complètement pour finir ma scolarité. Je prévois de faire une formation dans la santé, après le collège, avant de réfléchir à un mariage. »

Ligne directrice 6

DIPLOMATIE CULTURELLE ET SOCIÉTALE

Nous soutenons l'égalité de représentation et de participation des femmes et des personnes marginalisées dans la société. Nous nous engageons pour une meilleure visibilité des personnes marginalisées dans l'art et la culture, la recherche et la science, l'éducation et les médias. Nous offrons notre protection à des groupes de personnes en danger.

La culture, la science, la recherche, l'éducation, le sport et les médias sont autant de facteurs d'évolution sociétale. Les femmes assument des rôles de leaders dans tous les pays du monde. La participation de femmes et de groupes marginalisés dans ces domaines clés de la coexistence sociale renforce la résilience, déploie le potentiel humain de la société et joue donc un rôle important dans notre diplomatie féministe. Les réseaux de nos partenaires du monde entier offrent des plateformes pour porter la diplomatie féministe au cœur des sociétés et auprès des individus et engager la discussion avec eux.

Pour rendre nos structures et nos procédures plus diverses et plus ouvertes, nous organisons une étude scientifique globale et indépendante visant à identifier les mécanismes et structures d'exclusion et à élaborer des stratégies de correction. Sur cette base, nous élaborerons des approches stratégiques dans tous les domaines de la diplomatie sociétale pour obtenir plus de diversité.

Notre action : démarches et sélection de projets

- **Créer des espaces protégés.** Nous voulons donner de la place et offrir une protection à la diversité des perspectives sociétales. Dans les sociétés autoritaires, en particulier, ces espaces sont nécessaires – souvent au sens propre et matériel du terme. Les Goethe-Instituts ont une importance comme « safe spaces » et lieux de rencontre pour les groupes vulnérables dans de nombreux pays. Leur impact est profond au cœur même des sociétés. Au Soudan, nous soutenons le « Women Hub » du Goethe-Institut afin de donner aux femmes un espace pour travailler et se mettre en réseau.
- **Soutenir financièrement les personnes menacées.** Les acteurs et actrices des sociétés civiles critiques sont exposés à des discriminations et à des menaces dans de nombreux pays. Par conséquent, nous organisons et finançons des programmes de protection pour les groupes de personnes et les corps de métiers menacés. On citera ici le programme Hilde Domin de l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD) pour étudiant·es et doctorant·es en danger, l'Initiative Philipp Schwartz de la Fondation Alexander von Humboldt pour les scientifiques en danger, l'Initiative Martin Roth de l'IfA (« *Institut für Auslandsbeziehungen* ») qui soutient financièrement des résidences culturelles et des refuges temporaires pour des artistes et des professionnel·les de la culture en péril, ainsi que l'Initiative Hannah Arendt pour les journalistes.
- **Favoriser l'ouverture dans la culture et les médias.** Nous nous engageons pour une meilleure visibilité des personnes marginalisées dans les arts, la culture et les médias. Nous soutenons la formation continue et les réseaux de professionnels des médias pour contribuer au soutien de la liberté de la presse internationale et à des reportages constructifs et qualitatifs, par exemple sur la crise climatique, la lutte contre les discriminations ou les droits des personnes LGBTQI+. Nous promouvons l'égalité d'accès à l'information, à la numérisation, aux industries créatives et aux jeux vidéo.
- **Faire des écoles à l'étranger des lieux de diversité.** Nous nous engageons pour le renforcement de la diversité et la lutte contre les discriminations dans les écoles allemandes à l'étranger et dans notre réseau de plus de 2 000 écoles partenaires. Les 135 écoles allemandes à l'étranger sont soutenues et conseillées par l'Office central pour l'enseignement allemand à l'étranger (ZfA) pour faire de leur école un refuge et un lieu de diversité. Nous soutenons en outre des formations en ligne pour autonomiser les enseignantes ainsi que des jeux de simulation sur le sexisme et les discriminations.
- **Réfléchir à notre propre histoire.** L'autocritique de notre propre histoire fait partie intégrante d'une diplomatie sociétale féministe. Elle nécessite une approche reflétant les réalités postcoloniales. Nous finançons des bourses pour les scientifiques provenant des anciennes régions coloniales allemandes afin d'étudier l'histoire coloniale allemande et ses répercussions. Nous vérifions que les thèmes et les contenus de nos activités ne contiennent pas de langage discriminant. Nous interrogeons les points sur lesquels nous devons rénover notre diplomatie sociétale et l'ouvrir davantage aux multiples formes de la diversité.

À Tartagal, ville de la province de Salta en Argentine, nous soutenons l'organisation de femmes indigènes ARETEDE, qui gère une station de radio où ces femmes peuvent évoquer des sujets culturels et des problématiques sociales ou environnementales. Certaines communautés sont touchées par les pillages et les déplacements (forcés) de population provoqués par la culture du soja. La station fait aussi office de centre communautaire et peut servir d'hébergement pour les femmes indigènes.

Felisa Mendoza et María Miranda : « Nous sommes une organisation indigène dirigée par des femmes originaires des peuples Wichí, Guaraní, Toba/Qom et Chorote. Après plus de 20 ans de travail, nous disposons aujourd'hui d'une radio communautaire appelée « La Voz Indígena » (La Voix indigène), un média qui parle quotidiennement de notre situation dans un contexte d'expropriation territoriale et de luttes menées par nos communautés. Le problème du défrichage et de la pénétration toujours plus avancée des terres agricoles dans notre région a conduit à une crise durable. Par la radio, nous avons pu prendre la parole qui nous était refusée dans les médias pour pouvoir parler dans nos propres langues, raconter nos problèmes, chanter les chants de nos ancêtres et surtout nous représenter nous-mêmes. »

*Lignes directrices
du fonctionnement
de notre service
diplomatique et
consulaire*

Une diplomatie féministe crédible doit aussi se livrer à l'introspection. Nous voulons exclure toute forme de préjudice fondé sur le genre ou d'autres caractéristiques comme le handicap, l'âge, l'origine ethnique ou sociale, l'orientation sexuelle, la couleur de peau, la religion ou les convictions. Nous voulons promouvoir globalement l'égalité des sexes, la diversité et l'inclusion au sein de notre ministère et intégrer ces sujets de manière transversale. Notre objectif est d'entretenir une culture de travail non discriminante et valorisante pour la diversité de nos agent-es, qui soigne cette diversité et exploite son potentiel.

Ligne directrice 7

Nous œuvrons à l'égalité des sexes, à la diversité et à l'inclusion au sein du service diplomatique et consulaire. Nous évaluons nos structures et processus internes en continu et les adaptons en cas de besoin. Nous contribuons, au sein du gouvernement fédéral, au développement de la diversité et de la participation. Nous augmentons constamment la proportion de femmes aux postes de direction. Nous soutenons les membres du service dans leurs parcours de vie. Notre planification des ressources humaines tient compte des besoins de nos collaboratrices et collaborateurs.

Le personnel du ministère fédéral des Affaires étrangères envoyé à l'étranger travaille dans plus de 200 postes à travers le monde : sa vie professionnelle et privée se déroule dans des cultures et des pays très différents. Ces agent-es travaillent en étroite coopération avec leurs collègues de droit local dans nos représentations à l'étranger. Nous considérons donc comme primordiale la capacité à appréhender la diversité de la société et des individus de manière valorisante et sans préjugé.

Nous mettons en œuvre les objectifs de la Loi sur l'égalité entre les hommes et les femmes au sein de l'administration fédérale et de la Loi générale sur l'égalité de traitement. À cet égard, nous avons conscience des immenses efforts à déployer, en particulier en ce qui concerne la représentation des femmes aux postes de direction de notre service. Aujourd'hui encore, seules 27 % des représentations allemandes à l'étranger sont dirigées par des femmes. Nous allons corriger aussi vite que possible ce qui n'a pas été fait durant de nombreuses années.

Nous avons signé la Charte de la diversité en 2014 et nous lui donnons de la substance : le ministère fédéral des Affaires étrangères est le premier ministère allemand à avoir adopté sa propre stratégie pour la diversité en 2021, intitulée « Une Allemagne diverse, une diplomatie diverse ». La promotion de l'égalité et de la diversité est du ressort de l'ensemble des agent-es. La déléguée à l'égalité et la nouvelle division pour l'égalité des sexes et la diversité du ministère fédéral des Affaires étrangères soutiennent activement les agent-es dans cet esprit.

Un ministère des Affaires étrangères vit de la capacité de ses agent-es à travailler dans le monde entier : la rotation internationale entre l'administration centrale et nos représentations à l'étranger est notre base de travail. Les déménagements internationaux réguliers s'accompagnent de contraintes particulières pour nos équipes comme pour leurs familles et leurs proches. Nous voulons permettre à nos agent-es de concilier aussi largement que possible leur mobilité avec leur situation individuelle et leurs projets de vie.

Pour cela, il convient d'organiser les conditions de travail en Allemagne et à l'étranger de manière à pouvoir combiner vie professionnelle et vie privée. Car nous ne voulons pas seulement recruter les meilleurs jeunes talents ; nous voulons aussi les fidéliser, quel que soit leur genre, leur origine ou leur parcours.

Et en pratique ?

- **Donner de la visibilité aux valeurs d'égalité des sexes, de diversité et d'inclusion.** Nos plus de 200 représentations à l'étranger contribuent à souligner l'importance de l'égalité des sexes, de la diversité et de l'inclusion en organisant des manifestations sur ces thèmes et en tenant compte dans la programmation des déplacements des délégations venues d'Allemagne. Le plaidoyer pour la diversité est à nos yeux indissociable de l'engagement de la politique étrangère allemande pour le renforcement de la démocratie, de l'état de droit et des droits humains. Cette conviction est inscrite dans notre stratégie pour la diversité et s'intégrera à notre futur code de conduite.
- **Adapter en permanence nos structures et processus internes et inscrire notre soutien au plan institutionnel.** Nous avons créé la division « Égalité des sexes et diversité » au sein de notre service du personnel, qui fait aussi office de guichet des plaintes au sens de la Loi générale sur l'égalité de traitement.
- **Défendre la diversité et l'inclusion aussi sur le territoire national.** Nous soutenons activement les autres projets du gouvernement fédéral, dont l'augmentation de la proportion de femmes aux postes de direction dans le service public, la loi sur la participation, la stratégie de diversité de l'administration fédérale, une meilleure participation des Allemandes et Allemands de l'Est, la promotion de la vie queer en Allemagne et le développement de l'accessibilité numérique et de l'accessibilité des bâtiments.
- **Nous tenons compte des intérêts des familles dans le déploiement de nos agent-es à l'étranger.** Nous surmontons les obstacles qui entravent l'affectation de personnes **LGBTQI+ et de leurs familles à l'étranger**. En aménageant des conditions de travail souples dans les représentations à l'étranger, nous voulons faire en sorte que les agent-es puissent disposer de plus de temps pour leur famille. Nous voulons permettre aux agent-es dont les familles souhaitent rester en Allemagne de faire la navette entre leur poste et le domicile de leur famille. Nous mettons tout en œuvre pour que les conjoint-es accompagnant-es puissent trouver un emploi adéquat.
- **Nous veillons à ce que nos agent-es lourdement handicapé-es puissent travailler à l'étranger.** Au fur et à mesure, nous assurons l'accessibilité de nos 226 missions diplomatiques ou consulaires.
- **Nous empruntons de nouvelles voies.** À l'heure actuelle, deux ambassades allemandes sont dirigées par des couples mariés, dans le cadre d'un emploi partagé. Les familles monoparentales et les personnes célibataires sont également confrontées à des défis particuliers dans leur mobilité entre l'Allemagne et l'étranger. Nous allons donc passer à la loupe nos réglementations pour pouvoir nous ajuster plus spécifiquement aux besoins de nos agent-es et mieux les soutenir.

- **Assistance adaptée au contexte et préparation aux crises pour le personnel de droit local.** Près de la moitié des personnels du ministère sont des personnes recrutées sous statut local par nos représentations. Elles sont établies durablement dans le pays hôte, connaissent les langues et les usages locaux. Leurs besoins spécifiques sont pris en compte par le ministère tant par rapport à la situation locale que dans un contexte global.

La diplomatie féministe dans la pratique

Davantage de femmes aux postes de direction

L'administration fédérale a pour objectif commun, d'ici la fin 2025, d'obtenir une parité entre hommes et femmes aux postes de direction. C'est un travail considérable pour le ministère fédéral des Affaires étrangères. Nous œuvrons donc à tous les niveaux de carrière, des campagnes de recrutement aux modalités d'avancement, en passant par la formation et la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. À cet égard, l'égalité des sexes et la diversité sont pour nous indissociables : notre approche est donc intersectionnelle.

Où en sommes-nous ?

49,8 % de nos agent-es sont des femmes.

Sur les trois plus hauts et hautes fonctionnaires du ministère fédéral des Affaires étrangères, à savoir les secrétaires d'État, deux sont des femmes. En décembre 2022, cinq des onze directions générales étaient dirigées par des femmes. Des hauts postes de direction comme l'inspection principale et la direction de l'Académie du service diplomatique et consulaire ont été confiés à des femmes.

27 % des 226 représentations allemandes à l'étranger sont dirigées par des femmes.

La proportion de femmes à des postes de direction de catégorie supérieure a été augmentée de tout juste 3 % en 2022 par rapport à 2021, passant à 26 %.

Au ministère fédéral des Affaires étrangères, la proportion de femmes titulaires de postes de direction de catégories supérieure et moyenne supérieure est de 34 % aujourd'hui. Les cadres viennent en grande partie des catégories supérieures, où la proportion de femmes est actuellement de seulement 39 %, contre 37 % en 2021. Des fonctions importantes comme la direction de consulats dans des villes comme Hermannstadt ou Temeswar relèvent par ailleurs de postes de catégorie moyenne supérieure. Dans de grandes ambassades comme Pékin ou New York, de nombreuses femmes de catégorie moyenne supérieure dirigent l'ensemble de l'administration interne, la direction juridique et consulaire comptant jusqu'à 60 personnes, ou encore les services spécialisés.

Il n'en reste pas moins que la proportion de femmes dirigeant des divisions n'est que de 26 % dans la catégorie supérieure (Allemagne et étranger). Nous œuvrons donc continuellement et globalement à atteindre la parité à tous les niveaux hiérarchiques.

Ligne directrice 8

Nous assurons l'égalité des chances et un environnement de travail dénué de discrimination. Nous permettons une souplesse des modalités de travail et garantissons que le temps partiel ou la période de congé parental n'aura pas d'effet négatif sur le déroulement des carrières. Nous ne tolérons aucun acte de harcèlement sexuel ni de sexisme : ils n'ont pas leur place au service diplomatique et consulaire. Nous apportons tout le soutien nécessaire aux personnes qui les subissent. Nous misons résolument sur l'intervention et la prévention.

En tant qu'employeur, le ministère fédéral des Affaires étrangères accueille et valorise tous les membres du personnel, quelles que soient leurs caractéristiques de diversité. Or, une authentique égalité des chances ne signifie pas seulement éviter les discriminations, mais aussi créer un environnement qui offre à tous et toutes les mêmes chances de recrutement et d'avancement, indépendamment de leur genre, de leur âge, de leur handicap, de leur origine ethnique ou sociale, de leur orientation sexuelle, de la couleur de leur peau, de leur religion ou de leurs convictions. Cela implique que celles et ceux qui décident des recrutements et de l'avancement disposent de compétences en égalité de genre et en diversité.

La lutte contre les discriminations exige aussi d'agir avec détermination contre le harcèlement sexuel. Le débat MeToo a montré que le harcèlement sexuel fait partie du quotidien de nombreuses personnes. Ce qui est clair, c'est que chaque agression est une agression de trop et qu'aucune n'est acceptable. Nous agissons donc de manière effective contre le harcèlement sexuel des agent·es de tout sexe et créons une culture de travail dans laquelle le sexisme n'a pas sa place.

Et en pratique ?

- **Égalité des chances d'accès.** Pour garantir l'égalité des chances à l'embauche, nous analysons constamment nos procédures de recrutement et les adaptons en cas de besoin, nous faisons passer des tests écrits anonymisés et nous composons nos commissions de sélection de la manière la plus paritaire possible et en incluant d'autres dimensions de la diversité. Nous formons les jurys à la réflexion sur leurs préjugés inconscients et à l'évaluation objective et dénuée de préjugés des candidates et candidats.
- **Égalité des chances d'avancement.** Pour l'avancement aussi, l'égalité des chances est essentielle. Notre personnel est composé à 50 % de femmes, mais la proportion de femmes aux postes de direction est de seulement 34 %. Il nous importe que les femmes puissent grimper les échelons aussi vite et haut que les hommes. Pour s'assurer que le congé parental et le temps partiel n'ont pas d'effet négatif sur la carrière des femmes et des hommes, le ministère fédéral des Affaires étrangères va mettre en place un instrument de suivi des carrières spécifiquement conçu pour ses besoins.
- **Garantir les compétences du personnel en matière de genre et de diversité.** Nous renforçons durablement les compétences du personnel en matière d'égalité des sexes et de diversité. Dès l'embauche, nous vérifions si les candidates et candidats disposent de compétences en matière d'égalité des sexes et de diversité. La formation initiale des nouveaux et nouvelles collègues comprendra une partie sur

les questions d'égalité et de diversité. À l'avenir, les futur-es cadres suivront une formation sur les préjugés et les privilèges et se prépareront plus intensément à la direction d'équipes diverses (formation contre les biais). Nous considérons que l'acquisition de ces compétences fait partie de l'apprentissage tout au long de la vie et qu'elle doit donc être transmise, mise à l'épreuve et étendue durant la formation continue, au sein de notre administration centrale et dans nos représentations à l'étranger.

- **Une formation continue entre pairs.** Les agent-es alternant entre l'Allemagne et l'étranger découvrent tout au long de leur carrière des pays très différents. Pour pouvoir comprendre et apprécier les particularités culturelles d'un pays d'accueil sous toutes ses facettes, le ministère fédéral des Affaires étrangères recourra encore plus à l'avenir aux connaissances et à l'expérience du personnel local. Les agent-es de droit local pourront conseiller et accompagner leurs pairs nouvellement arrivés pour que ceux-ci se familiarisent avec leur pays d'accueil (« *onboarding* »).
- **Nous soutenons pleinement les victimes.** Nous accompagnons les personnes qui subissent un harcèlement sexuel au travail en leur proposant des entretiens confidentiels, un suivi psychologique et des procédures officielles de recours. Nous facilitons l'accès à notre service de plaintes aux agent-es de droit local qui ne parlent pas allemand. Il sera également possible de porter plainte de manière anonyme. Nos services d'accompagnement et de conseil valent aussi pour les personnes accusées de harcèlement sexuel. Des mesures de protection peuvent être prises durant une procédure en cours pour soulager une situation pesante.
- **Tolérance zéro.** Toute forme de harcèlement sexuel est interdite et intolérable. Nous soulignons auprès de nos partenaires notre exigence d'un environnement de travail dénué de discrimination et de harcèlement sexuel.
- **Intervention et prévention.** Nous menons des campagnes de sensibilisation sur la définition exacte du harcèlement sexuel. Nous formons nos personnels à la gestion des actes de harcèlement sexuel et de sexisme. Nous nous assurons que nos offres d'assistance sont largement connues. Le code de conduite en cours de préparation contiendra un chapitre sur le harcèlement sexuel et moral.

La diplomatie féministe dans la pratique

Projet « Créer l'égalité des chances »

Les organisations peuvent présenter des dysfonctionnements qui empêchent de reconnaître les structures posant problème. Nous avons donc chargé l'institut Fraunhofer Center for Responsible Research and Innovation de mener à bien le projet « Créer l'égalité des chances ». Pendant un an, cet institut a étudié les moyens de promouvoir encore davantage l'égalité des chances et donc les objectifs de notre diplomatie féministe. Dans le cadre de ce projet, il a produit des films pour inciter à la réflexion sur les préjugés inconscients, la pensée cloisonnée et l'égalité des chances.

Ligne directrice 9

Nous encourageons la diversité dans nos propres rangs. Nous considérons que des équipes diverses constituent un enrichissement pour notre travail. En Allemagne, nous créons davantage de postes non soumis à la rotation et garantissons ainsi une expertise sur le long terme. Nous assurons une formation initiale et continue des personnels et notamment des cadres dans les compétences liées au genre et à la diversité.

Nous représentons l'Allemagne à l'étranger. La diplomatie féministe implique à nos yeux que la diversité de la société allemande se reflète aussi dans nos propres rangs. C'est une condition indispensable pour diffuser une image actuelle de l'Allemagne qui soit crédible.

Et en pratique ?

- **Promouvoir la diversité au ministère** fédéral des Affaires étrangères. Dans nos campagnes de recrutement et nos appels d'offres, nous encourageons les femmes et les membres de groupes sous-représentés à postuler au ministère fédéral des Affaires étrangères. Nous intervenons lors de salons pour l'emploi ciblant les femmes et les groupes sous-représentés, comme « Her Career » et « Women & Work ». Nous organisons nos propres sessions d'information pour ces groupes-cibles et travaillons en étroite concertation avec les organisations qui soutiennent les membres de groupes sous-représentés en matière de formation professionnelle, d'études et d'insertion professionnelle, par exemple la Fondation allemande pour l'intégration (« Deutschlandstiftung Integration »). Avec l'initiative « Klischeefrei » (« sans clichés ») à laquelle le ministère fédéral des Affaires étrangères a adhéré en août 2022, nous mettons tout en œuvre pour que les candidates et les candidats s'intéressent au même titre à l'ensemble des activités et fonctions de notre ministère.
- **Permettre un emploi sans mobilité internationale.** Le ministère fédéral des Affaires étrangères n'est pas ouvert qu'aux profils dits généralistes qui changent de poste tous les trois ou quatre ans. Dans nos missions diplomatiques ou consulaires, nos personnels de droit local sont d'ores et déjà nos expert-es dans la durée. En Allemagne, des spécialistes des carrières particulières et techniques travaillent par exemple aux services linguistiques, aux archives politiques, au service de santé et au service informatique. À partir de 2023, nous ouvrirons d'autres postes à Berlin et Bonn pour des expert-es dont nous avons durablement besoin dans des domaines spécialisés. Nous ouvrirons ainsi l'accès au ministère fédéral des Affaires étrangères à des personnes qui, pour différentes raisons, ne souhaitent pas être soumises au principe de rotation, et soutiendrons de cette manière la diversité de notre personnel.
- **Valoriser la diversité, une mission des cadres.** Pour ancrer solidement l'égalité des sexes, la diversité et l'inclusion dans son fonctionnement interne, le ministère fédéral des Affaires étrangères s'engagera à intégrer ces valeurs dans ses principes de direction, qui constituent le manuel de référence de ses cadres, et dans un code de conduite. Nous aiderons nos cadres à promouvoir et valoriser la diversité de nos équipes.

La diplomatie féministe dans la pratique

Quelle diversité dans nos personnels ?

Différentes catégories d'agent-es travaillent au service diplomatique et consulaire : environ la moitié du personnel du ministère fédéral des Affaires étrangères relève du droit local et travaille dans nos représentations à l'étranger. À peu près 80 % de l'autre moitié sont soumis au principe de rotation et alternent régulièrement entre des postes en Allemagne et à l'étranger. On compte en outre des profils dits spécialistes qui travaillent au ministère fédéral des Affaires étrangères, par exemple aux services linguistiques, aux archives politiques et au sein du service informatique.

Dans toutes ces catégories, la diversité augmente. Désormais, la moitié du personnel du ministère fédéral des Affaires étrangères sont des femmes. La proportion de femmes se répartit cependant de manière inégale selon les domaines et les niveaux hiérarchiques. Parmi les personnels envoyés du ministère fédéral des Affaires étrangères, la proportion d'agent-es issu-es de l'immigration a été évaluée à 14,7 % par l'Institut fédéral de recherches démographiques (contre 27 % dans la population allemande). La répartition est là aussi inégale en fonction des secteurs et des niveaux hiérarchiques. Parmi le personnel local des représentations à l'étranger, qui recouvre environ 150 nationalités, 80 % n'ont pas la nationalité allemande. Nous dénombrons à peu près 300 personnes porteuses d'un handicap lourd parmi le personnel soumis à la rotation, dont 30 % travaillent actuellement à l'étranger. La répartition est ici particulièrement inégale selon les secteurs et les niveaux hiérarchiques.

Nous voulons identifier et écarter toute forme de discrimination au sein du ministère. À cette fin, nous travaillons étroitement avec les réseaux créés par notre personnel : Rainbow, la coalition informelle de personnes LGBTQI+ et de leurs partenaires créée en 1994 ; Frauen@diplo e.V., association de femmes du ministère fédéral des Affaires étrangères créée en 2018 ; Diplomats of Color, réseau de membres du personnel ayant subi des manifestations de racisme ou des discriminations en raison de leur origine culturelle, ethnique ou religieuse, créé en 2019 ; inklusiv, réseau créé en 2022 par et pour les personnes handicapées.

Ligne directrice 10

Nous encourageons les échanges et la mise en réseau. Nous développons la diplomatie féministe en dialogue avec la société civile, les citoyen·nes et les partenaires internationaux.

Comment aller plus loin dans le soutien à l'égalité et à la diversité ? La question ne se pose pas seulement à nous. Nous échangeons à ce sujet avec d'autres autorités de la Fédération, des Länder et des communes ainsi qu'avec la société civile. Dans la mesure où le service diplomatique et consulaire est marqué par la mobilité internationale, qui caractérise l'emploi de nos agent-es, les échanges avec les autres ministères des Affaires étrangères jouent également un rôle important. Dans le cadre de notre formation internationale des diplomates, nous offrons un espace d'échanges réguliers sur la diplomatie féministe et sur les questions d'égalité et de diversité. Les échanges avec la société civile sont tout aussi importants à nos yeux pour apprendre des autres, être à l'écoute et saisir les thèmes actuels.

Instruments de la diplomatie féministe

Ces lignes directrices nous servent à ancrer la diplomatie féministe dans tous les champs politiques de la politique étrangère et à cultiver un environnement de travail dénué de discrimination qui valorise et promeut la diversité. La diplomatie féministe est à nos yeux un principe d'action et une mission transversale. Nous voulons que nos collègues soient en mesure, en Allemagne comme à l'étranger, de la transposer dans les faits dans leur propre domaine de travail.

Nous créons les instruments et les normes adaptés à une approche intégrée globale. Nous voulons orienter nos ressources financières en fonction de cette approche et étendre l'impact de la diplomatie féministe à l'aide de relais d'opinion. Enfin, nous allons organiser l'évaluation continue de cette diplomatie féministe grâce à un suivi spécifique.

Approche intégrée ou « mainstreaming »

Adopter une approche intégrée de la diplomatie féministe, c'est cultiver un « réflexe féministe » dans tous les champs d'intervention diplomatiques et dans tous les secteurs de notre service diplomatique et consulaire. Nous créons des instruments et des normes à cet effet.

- La diplomatie féministe est l'affaire des dirigeant-es. La ministre fédérale des Affaires étrangères et la direction du ministère fédéral des Affaires étrangères la traitent directement comme telle.
- Nous allons désigner une ambassadrice à la diplomatie féministe. Celle-ci veillera à l'intégration de la diplomatie féministe. Elle développera les lignes directrices et assurera leur mise en œuvre. Elle donnera des impulsions et des conseils et animera des réseaux. La cellule « Diplomatie féministe », déjà créée, lui sera affectée. Dans chaque direction générale du ministère fédéral des Affaires étrangères et dans nos représentations à l'étranger, il y aura un interlocuteur ou une interlocutrice pour la diplomatie féministe. Un comité de pilotage de haut rang, au sein du ministère fédéral des Affaires étrangères, accompagnera la mise en œuvre des lignes directrices en interaction avec des représentant-es de la société civile.
- Nous avons pour ambition d'intégrer les principes de la diplomatie féministe à toutes les stratégies de politique extérieure. Cela vaut en particulier pour les stratégies majeures comme la stratégie de sécurité, la stratégie pour la Chine et la stratégie de diplomatie climatique du ministère fédéral des Affaires étrangères.
- Grâce à des formations continues organisées pour notre personnel dans tous les types de carrières, nous augmentons les compétences de nos collègues en matière de genre. Nous ancrons la diplomatie féministe dans toutes les formations obligatoires de notre service pour cultiver un « réflexe féministe ».
- Lors des déplacements de la ministre fédérale des Affaires étrangères, des rencontres seront inscrites au programme avec des réseaux de femmes ou des représentant-es de groupes marginalisés chaque fois que cela sera possible. Nous nous efforcerons d'obtenir la parité des délégations composées de membres des sphères économique, politique et de la société civile. Nous avons commencé à établir cette pratique en 2022.

- Nous prenons un engagement de parité pour les événements en Allemagne et à l'étranger : nous nous obligeons à l'avenir à respecter une marge de parité de représentation lors de tables rondes et dans la gestion des invitations. Le respect de ces proportions est un facteur de décision pour notre participation à un événement.
- Nous utiliserons les journées internationales d'action pour attirer l'attention sur les sujets touchant les femmes, les filles et les groupes marginalisés, que ce soit sur les réseaux sociaux, dans des expositions ou des ateliers. Lors de leurs discussions avec les gouvernements de leurs pays hôtes, nos agent-es des représentations à l'étranger mettront ces thèmes à l'ordre du jour.
- Pour encourager davantage encore l'engagement dans le cadre de la diplomatie féministe, nous créons un prix pour les meilleures pratiques féministes. Ce prix sera décerné chaque année à des initiatives prises par le personnel.

La diplomatie féministe dans la pratique

L'approche intégrée dans le travail juridique et consulaire du ministère fédéral des Affaires étrangères

La direction générale des affaires juridiques du ministère fédéral des Affaires étrangères a évalué en 2022 les procédures consulaires de nos représentations à l'étranger. Les projets suivants sont mis en œuvre pour mieux soutenir les femmes et les groupes marginalisés :

- *Les femmes et les personnes en situation de péril particulier seront spécifiquement prises en compte dans le cadre des programmes d'accueil humanitaire, lors de réinstallations et dans les propositions du ministère fédéral des Affaires étrangères sur des accueils individuels au sens de la deuxième phrase de l'article 22 de la Loi relative au séjour des étrangers en Allemagne.*
- *Dans l'organisation des procédures de visas, une attention particulière prenant en compte la dimension de genre sera portée sur les situations concrètes de danger.*
- *La version révisée de l'Instruction de service pour l'aide aux Allemandes et Allemands à l'étranger souligne que les victimes de violence (sexuelle) doivent être accompagnées de manière discrète, sensible et empathique et autant que possible par du personnel consulaire de même sexe. Dans certaines situations et à des fins de protection, il doit être davantage autorisé d'offrir une assistance sans l'intervention de proches et en exonérant la personne du paiement des droits. Une attention particulière sera accordée à l'intervention de psychothérapeutes et à la mise en contact avec des organisations de soutien et des services de conseil spécialisés.*
- *Lors de l'établissement de la liste des cabinets d'avocat-es consacrés à l'assistance juridique des Allemandes et des Allemands à l'étranger, les représentations à l'étranger veillent à nommer aussi des avocat-es de groupes marginalisés comme personnes à contacter.*
- *Les sections juridiques et consulaires des représentations à l'étranger intensifient le dialogue avec leur pays d'accueil pour mettre fin aux discriminations existantes et améliorer l'aide aux personnes en détresse.*

Relais d'opinion

Nous voulons convaincre les relais d'opinion dans le monde entier. En soutenant les réseaux internationaux, nous entendons démultiplier les moyens que nous engageons. En Allemagne, nous plaidons pour obtenir l'appui nécessaire à notre diplomatie féministe.

- Depuis sa prise de fonctions, la ministre fédérale des Affaires étrangères Annalena Baerbock a monté un réseau de ministres des Affaires étrangères composé de femmes et de collègues s'intéressant aux thèmes féministes. Les membres de ce réseau ont par exemple pris part à la conférence sur la diplomatie féministe qu'elle a organisée en septembre 2022 à Berlin. Nous entendons consolider et développer ce réseau et y faire appel selon les dossiers ou les occasions pour nous concerter sur une approche féministe commune.
- Nous allons former des réseaux au plan européen. Des échanges réguliers en amont du Conseil des affaires étrangères doivent aider à formuler des perspectives féministes sur des sujets actuels de la politique étrangère et de sécurité commune ; en amont du Conseil des affaires générales, ils peuvent contribuer à ouvrir la voie à des approches féministes dans les débats sur l'état de droit au sein de l'UE et dans les négociations sur le budget européen.
- Nous soutenons des réseaux régionaux de femmes. Le réseau de femmes UNIDAS rassemble des femmes et des mouvements de femmes d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Allemagne et les renforce dans leur engagement pour l'égalité des sexes et les droits des femmes. En 2022, la ministre fédérale des Affaires étrangères a remis le premier prix UNIDAS pour les droits des femmes et la démocratie. Nous soutenons également le Réseau des femmes leaders africaines (AWLN), une plateforme rassemblant des femmes africaines dirigeantes issues des sphères politique, économique, scientifique et sociétale. Nous voulons soutenir des réseaux similaires de femmes et de groupes marginalisés dans d'autres régions du monde.
- Les personnes défendant les droits humains, dont un grand nombre de femmes et de membres de groupes marginalisés, constituent d'excellents relais d'opinion de la diplomatie féministe. Dans certains États, leur marge de manœuvre est cependant très réduite. À des militant-es des droits humains en danger, issu-es de toutes les régions du monde, l'initiative Elisabeth Selbert, financée par nos soins, propose des refuges qu'elles ou ils peuvent utiliser pour surmonter leurs traumatismes ainsi que pour leur formation continue et leur travail de réseau.
- En fonction du contexte local, nos représentations à l'étranger inviteront des relais d'opinion engagés sur des sujets de diplomatie féministe à des débats et à des événements, créeront des espaces de mise en réseau et vérifieront que les réseaux existants ne pratiquent pas l'exclusion. Nous initierons ces actions notamment dans des lieux où les espaces d'engagement civique sont limités.
- Nous voulons intensifier les échanges avec les nombreux Allemandes et Allemands qui travaillent dans les organisations internationales et nous mettrons tout en œuvre pour amener davantage de femmes à des fonctions de direction au plan international. Nous répondons en cela à un mandat de l'accord de coalition. Nous nous y attelons en proposant des conseils individuels aux candidat-es, en accompagnant les candidatures et en faisant circuler les postes vacants, selon les disciplines, dans des

réseaux spécifiques de femmes. Nous nous appuyerons sur le réseau féminin de management de notre représentation permanente auprès de l'UE à Bruxelles pour soutenir de manière ciblée les candidatures de femmes auprès des institutions européennes.

La diplomatie féministe dans la pratique

Conférence internationale « Shaping Feminist Foreign Policy » (Façonner la politique étrangère féministe) au ministère fédéral des Affaires étrangères

La conférence internationale « Shaping Feminist Foreign Policy », organisée le 12 septembre 2022 au ministère fédéral des Affaires étrangères, a représenté une étape importante pour notre diplomatie féministe. 500 expert-es et un public spécialisé du monde entier ont échangé sur leurs points de vue dans le cadre d'ateliers et de tables rondes.

Avec ses homologues d'Albanie, du Luxembourg, de Norvège, du Rwanda et de Suède, la ministre fédérale a débattu de l'usage de la diplomatie féministe dans les dossiers internationaux actuels. Il a été convenu avec d'autres hauts représentants et hautes représentantes du Canada, du Chili, de Finlande, d'Israël, des Pays-Bas et du Mexique de pérenniser et d'étendre ce format au niveau ministériel.

Moyens

La diplomatie féministe vise l'égalité d'accès aux ressources pour tous les sexes et groupes marginalisés. Cette approche doit se répercuter dans le budget du ministère fédéral des Affaires étrangères. Un instrument clé de ce processus est la budgétisation sensible au genre, qui nous permet de piloter et de documenter le rapport entre les priorités fixées et la répartition des ressources. La budgétisation sensible au genre tient aussi compte de la diversité et de l'intersectionnalité.

Les premières étapes de cette budgétisation ont été franchies en matière de politique des droits humains, de culture et d'aide humanitaire. Au sein de la direction générale de l'ordre international, des Nations Unies et du contrôle des armements, pour la première fois, 50 % des ressources allouées à des projets en faveur des droits humains seront dédiées en 2023 à soutenir les femmes et les groupes marginalisés. Pour la direction générale de la culture et de la société, nous élaborons actuellement les procédures et les normes nécessaires avec un prestataire extérieur. La direction générale de la prévention des crises, de la stabilisation, de la promotion de la paix et de l'aide humanitaire s'est donné comme objectif de faire en sorte que, dès cette législature, toute notre aide humanitaire soit au minimum sensible au genre et, lorsque c'est pertinent, favorise l'égalité de genre.

Nous allons poursuivre sur cette voie en systématisant la budgétisation sensible au genre dans tout le ministère sur la base d'un concept inclusif de genre. Nous accomplissons ainsi un changement de paradigme essentiel.

Nous avons d'ores et déjà fait le nécessaire pour que tous les fonds de projets alloués sur le budget du ministère fédéral des Affaires étrangères en 2023 soient obligatoirement évalués en fonction des catégories de genre de l'OCDE. Ces fonds s'élèvent à 5,5 milliards d'euros sur un budget total de 7,5 milliards d'euros. Cela inclut les ressources du ministère fédéral des Affaires étrangères allouées à l'aide publique au développement (APD) du gouvernement fédéral, qui représentent plus de 60 % du budget total du ministère. Le ministère fédéral des Affaires étrangères sera ainsi pour la première fois en mesure de prendre des décisions budgétaires ciblant l'égalité de genre dans l'ensemble des appels à projets.

L'objectif est qu'à l'avenir, tous les fonds de projets du ministère fédéral des Affaires étrangères soient alloués de manière à répondre à l'exigence d'un accès égal des femmes et des hommes aux ressources et d'un usage égal de ces dernières. La deuxième étape sera donc d'étendre, d'ici la fin de la législature, la budgétisation sensible au genre à l'ensemble des appels à projets du ministère fédéral des Affaires étrangères et progressivement à l'ensemble du budget du ministère. Nous visons à ce que d'ici 2025, 85 % des ressources allouées aux projets respectent une budgétisation sensible au genre (selon les catégories du CAD de l'OCDE, inspiré des critères allemands GG1) et que 8 % d'entre elles soient porteuses de transformation en matière de genre (inspiré des critères GG2). Au niveau européen, nous encouragerons la Commission européenne à intensifier ses efforts concernant la systématisation d'une budgétisation sensible au genre.

Suivi

La diplomatie féministe doit faire ses preuves dans la pratique. C'est d'autant plus vrai que la politique formulée dans ces lignes directrices s'aventure en partie en terre inconnue. Des erreurs seront inévitables : il faudra être ouvert aux critiques et aux corrections. C'est pourquoi nous voulons suivre de manière continue les progrès et les difficultés de cette action diplomatique féministe et les évaluer dans le dialogue.

Dans le domaine de la paix et de la sécurité, nous respectons le plan de suivi et d'évaluation du troisième plan d'action national sur le programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Ce suivi continu sert à contrôler et éventuellement adapter le plan d'action national. Il donne aussi l'occasion d'échanger régulièrement avec des membres de la société civile intéressés et spécialisés, comme la coalition « Aktionsbündnis 1325 ».

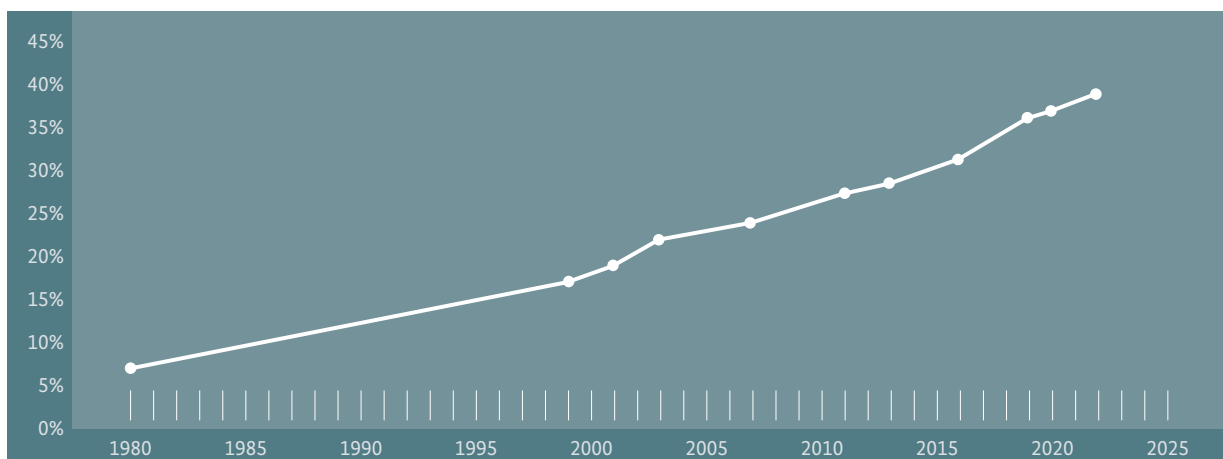
Nous voulons continuer à tisser les liens que nous avons noués avec les scientifiques et les membres de la société civile lors de l'élaboration de ces lignes directrices. C'est pourquoi nous allons créer un forum d'échanges critiques avec les expert-es sur toutes les questions concernant la diplomatie féministe. Le ministre adjoint compétent ainsi que la déléguée du gouvernement fédéral à la politique des droits de l'homme et à l'aide humanitaire accompagneront ces échanges en tant que lien avec la société civile. Ces formats serviront à poursuivre le dialogue et à sonder et saisir les suggestions d'évolution de notre diplomatie féministe.

*Faits et chiffres :
les femmes au
ministère fédéral des
Affaires étrangères*

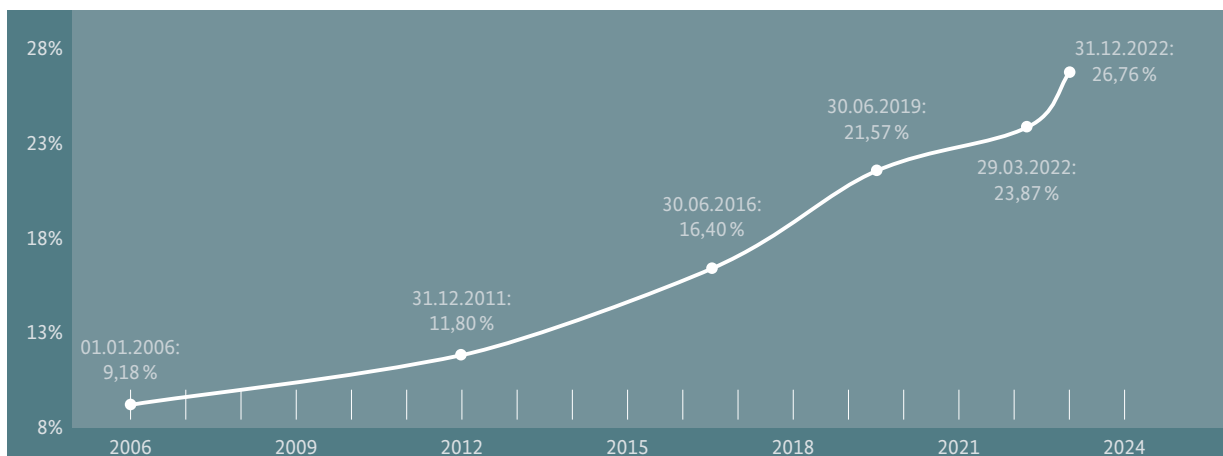
Femmes aux postes de direction

Date de référence	Proportion de femmes en %							
	Ensemble du personnel	Postes de catégorie supérieure	Aux postes de direction de la catégorie supérieure					Cheffes de mission diplomatique ou consulaire
			Total	Secrétaires d'État	Directrices générales (Allemagne et étranger)	Directrices (Allemagne et étranger)	Cheffes de division (Allemagne et étranger)	
30.12.2022	49,8	39,1	28,7	66,7	36,4	35,7	26,0	27,1
30.06.2022	49,4	38,3	26,1	66,7	35,5	31,3	23,8	23,0
30.06.2021	49,4	37,3	23,5	50,0	24,2	30,2	21,7	20,3
30.06.2020	49,5	36,8	23,1	50,0	21,9	26,4	22,2	19,4

Proportion de femmes aux postes de catégorie supérieure



Proportion de femmes aux postes de catégories A16 à B9



Mentions légales

Éditeur

Ministère fédéral des Affaires étrangères

Division OR06

Werderscher Markt 1

10117 Berlin





www.auswaertiges-amt.de

Version

Février 2023



www.diplo.de

-  facebook.com/AuswaertigesAmt
-  twitter.com/auswaertigesamt
-  youtube.com/user/AuswaertigesAmtDE
-  instagram.com/auswaertigesamt